le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta

EDMONTON, Alberta 10¢

VOL. 1 — No 50

Mercredi le 6 novembre 1968

L'école française discutée à Calgary

"Un autre congrès!" diront les uns, "Excellentes discussions, excellente représentation, un succès!" diront les autres. Sauf au chapitre de l'organisation - et nous y reviendrons - il nous semble à peu près impossible à ce moment-ci de donner une évalutation réelle et valable des assises tenues à Calgary en fin de semaine dernière.

Impossible pour la bonne raison que nous n'avons encore que les deux tiers des données nécessaires. D'une part l'on a assisté et participé aux discussions du samedi, qui étaient excellentes, chaudes mêmes dans certains cas, et d'autre part l'on a entendu et assisté aussi à l'adoption de six résolutions, dont trois directement reliées au thème "L'école française, une utopie?".

Mais entre les deux - et c'est la raison de notre réticence à vouloir porter quelque jugement que ce soit - il manque encore la synthèse des délibérations de la première journée où l'on devrait trouver la majeure partie des indices de succès ou d'échec de ce congrès, et qui ne viendra que dans quelques jours. Tout en regrettant ce fait, nous le comprenons aussi fort bien, sachant le peu de temps mis à la disposition des responsables.

Si l'on parle d'organisation toutefois, il ne fait aucun doute que le succès ait été grand et ce fait demeure tout à l'honneur de ceux qui, à Calgary, avaient travaillé d'arrache-pied pour que tout soit au point et bien fait. Nous pouvons certes mentionner des noms, MM. Lebel, Auclair, Comeau, etc., mais nous le faisons en n'oubliant surtout pas tous ces autres qui ont aussi travaillé très fort, que nous ne connaissons pas ou dont nous oublions les noms. Si donc nous parlons de remerciements et de félicitations, que tous du plus petit au plus grand les acceptent et en retiennent leur part, ils y ont légitimement droit.

OUVERTURE

Dans son discours d'ouverture, le président de l'A.C.F.A., M. Gérard Diamond a bien souligné le fait que c'était la première fois, au cours des 42 années d'existence de cette association, qu'elle tenait ses assises à Calgary; se disant certain qu'il s'agirait d'un succès il a aussi souhaité que ce ne soit pas la dernière!

Il a voulu aussi rappeler le climat, le contexte ayant amené l'Association à choisir le thème de cette année. Il a largement cité des recommandations contenues dans le rapport préliminaire de la Commission Laurendeau-Dunton. Il a rappelé aussi aux congressistes qu'ils représentaient toute la province dans l'étude de cette question et que, comme tels, ils devraient tenir compte dans l'élaboration de leurs opinions des divers courants de pensée que l'on retrouve dans nos régions, depuis ceux qui sont totalement indifférents, qui ne sont ni pour ni contre jusqu'à ceux qui sont bien intéressés au problème, passant par ceux qui sont résolument opposés à tout changement.

Il a enfin souhaité que les conclusions auxquelles en arriveraient les congressistes soient dans le meilleur intérêt des Franco-albertains et qu'elles puissent contribuer à l'épanouissement de l'unité et de l'identité canadienne.

RAPPORT INTERIMAIRE -

M. Diamond a ensuite présenté le rapport intérimaire du "Comité de changement de nom" de l'Association:

"Lors de la dernière Assemblée générale de l'A.C.F.A., tenue à Edmonton au début de mai 1968, la question de changer le nom de notre association avait été soulevée. On a apporté comme raison principale que le nom, tel qu'on le connaît aujourd'hui, c'est-à-dire "Association Canadienne-française de l'Alberta" laisse entendre que cette association en est une de groupe ethnique en Alberta quand, en fait, de par sa constitution, elle est une association qui vise à défendre et à propager la cause française en Alberta", peu importe l'origine ethnique de ses membres.

Ainsi, l'on a proposé que la question soit mise à l'étude par un Comité spécial et qu'un rapport préliminaire soit donné au cours de ce congrès, à titre de renseignement et que les recommandations de ce comité soient mises au vote lors de la prochaine Assemblée générale devant avoir lieu le printemps prochain à Edmonton".

(suite à la page 8)

Le Ministre des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Les allocutions du banquet

Au cours du grand banquet tenu au Palliser de Calgary, l'orateur invité de l'A.C.F.A., l'honorable C.M. Drury n'a pas eu qu'à prononcer un discours. Il s'y est tout d'abord vu honoré et - indirectement et volontairement - a fait montre d'un réel bilinguisme que devraient lui envier beaucoup de ses confrères députés à Ottawa...!

Parlant au nom de ses compatriotes, Me Jean-Louis Lebel a d'abord souhaité la bienvenue au ministre à Calgary et, à nouveau, à tous les congressistes. Il a ensuite offert à M. Drury, et subséquemment à M. Gérard Diamond, un cadeau un peu spécial... une petite bombe aérosol (mieux connue comme spray can!) d'air pur et chaud de Calgary, de l'authentique air de chinook!

Un peu plus tard, le représentant des autorités municipales de Calgary, M. Adrian Berry, faisait de M. Drury un citoyen honoraire de la ville et lui offrait le traditionnel chapeau "ten gallon"... non sans lui avoir auparavant demandé de "prêter le serment d'allégeance". Et c'est alors que le ministre a fait preuve de ses talents; invité à répéter la formule après le présentateur, il le fit... en français, traduisant instantanément le texte!

Ce qui, nécessairement, ne se fait pas sans une bonne connaissance de "l'autre langue".

L'on a aussi entendu, avant l'orateur invité, M. Marc Meunier, directeur des Relations publiques au CN et membre du Conseil de la Vie Française parlant au nom de ce dernier organisme. Discours court mais très concis au cours duquel M. Meunier a rappelé le rôle passé, présent et que l'on espère voir jouer dans l'avenir par le Conseil.

L'on avait requis, pour présenter le ministre, les services de Me Louis Desrochers. Et il l'a fait avec son brio habituel, précédant toutefois sa présentation de six points particuliers qu'il vaut bien la peine de relever. Il s'agit en fait de six "premières": a) première fois que l'A.C.F.A. tient un congrès à Calgary (et, par ricochet, première fois sans doute qu'un siège social se déplace dans une succursale!) b) première fois que l'on puisse vraiment parler d'écoles françaises en Alberta; c) première fois qu'un tel congrès de l'Association reçoit autant de publicité de la part de la presse, radio et tv de l'Alberta; d) première fois que l'orateur invité à ce genre de congrès soit un ministre d'Ottawa; e) première fois aussi que ce soit un anglophone et f) à coup sûr, première fois que l'invité soit député de ce grand centre et de ce château-fort de la culture français qu'est Westmount, en banlieu de Montréal.

Dans ses remarques préliminaires, M. Drury a espéré que le français en Alberta puisse accuser autant de progrès qu'il y en a par toute la province, et particulièrement à Calgary. Il a aussi fait remarquer qu'il allait traiter de l'amendement à la loi scolaire albertaine non pas comme ministre mais plutôt comme membre de la minorité anglophone du Québec.

En dépit de l'opportunité qu'ils ont d'apprendre les deux langues, M. Drury a rappelé que la majorité des gradués d'écoles secondaires et universités anglaises du Québec ne "sont même pas capables de poursuivre une conversation élémentaire dans la langue de Molière".

(suite à la page 8)

Les résolutions qui ont été adoptées à Calgary

Nomination d'un juge à la Cour de District

ATTENDU QUE le Gouvernement fédéral vient de déclarer les deux langues officielles;

ATTENDU QUE le Gouvernement s'intéresse à la question du bilinguisme et des bonnes relations entre les Canadiens des deux groupes;

ATTENDU QU'en Alberta, il y a déjà eu un précédent historique de créé;

IL EST RESOLU que les Albertains d'expression française réunis en congrès à Calgary demandent au Gouvernement fédéral de considérer la nomitation d'un Canadien bilingue dans les deux langues officielles à la fonction de juge à la Cour de District, en Alberta.

- ADOPTE

Radio et Télévision

ATTENDU QUE la radio et la télévision jouent actuellement un rôle irremplaçable dans la formation de la jeunesse;

ATTENDU QUE la Société Radio-Canada a reçu le mandat d'étendre son réseau français de radio et de télévision partout au Canada;

IL EST RESOLU que les congressistes réunis à Calgary confient à l'Association canadienne-française de l'Alberta la responsabilité:

A) d'obtenir qu'avec l'aide de la Société Radio-Canada, le poste CHFA prenne les mesures nécessaires de façon à être bien entendu dans tous les centres francophones de l'Alberta, en commençant par Calgary, où un nombre suffisant de Canadiens qui le désirent ont été privés jusqu'à maintenant d'émissions françaises;

B) de faire de nouveau pression auprès de la Société Radio-Canada pour que le réseau français de télévision rejoigne la population francophone de l'Alberta;

C) d'obtenir que le système de télévision éducative prévu en Alberta émette des programmes adaptés aux besoins de ceux qui possèdent déjà une certaine connaissance du français.

- ADOPTE

Nomination d'un sénateur

ATTENDU QUE le Gouvernement fédéral vient de déclarer les deux langues officielles;

ATTENDU QUE le Gouvernement s'intéresse à la question du bilinguisme et des bonnes relations entre les Canadiens des deux groupes;

ATTENDU QU'en Alberta, il y a déjà eu un précédent historique de créé;

IL EST RESOLU que les Albertains d'expression française réunis en congrès à Calgary demandent au Gouvernement fédéral de bien vouloir prendre ces facteurs en considération lors de la nomination du prochain sénateur en Alberta.

- ADOPTE

(suite à la page 8)

Assemblée annuelle du Conseil Albertain de la Coopération

Jeudi soir dernier avait lieu à Edmonton l'Assemblée annuelle du Conseil albertain de la Coopération, organisme groupant ensemble les divers organismes coopératifs, Caisses Populaires, Magasins, etc., d'expression française ou bilingues.

Le président du CAC, M. Fernando Girard, dirigeait cette importante assemblée à laquelle on notait la présence de M. Martin Légère, président du Conseil Canadien de la Coopération, et celle de M. Théodore Préfontaine, secrétaire et directeur-gérant du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan.

Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle, les directeurs du CAC ont revisé et comparé le programme d'action qu'ils s'étaient tracé l'année dernière aux activités qui ont effectivement eu lieu.

Les principales parmi celles-ci ont été: la remise d'une médaille pour services rendus au domaine de la coopération à M. Paul Sicotte de Falher au cours d'une réunion qui eut lieu à cet endroit, la mise sur pied définitive d'un Comité régional du C.A.C. pour la région de la Rivière-la-Paix, l'organisation par ce dernier de son deuxième "pique-nique coopératif" ou fête champêtre réunissant environ 3,000 personnes de la région, une visite effectuée par M. Girard et M. Préfontaine de la Saskatchewan dans diverses régions et, enfin, la plus importante de toutes, l'organisation en Alberta du congrès national annuel du Conseil Canadien de la Coopération, avec réceptions diverses et voyages par toute la province.

Comme on le faisait d'ailleurs remarquer au cours de l'assemblée, l'organisation de ce congrès à elle seule avait de quoi remplir plusieurs mois, sinon tous, de l'année écoulée.

Le CAC a ensuite accepté le rapport financier qui lui fut présenté et s'est penché sur son financement au cours des douze prochains mois; c'est une question qui le préoccupe et lui cause certaines inquiétudes. Le Conseil albertain dépend en effet de l'aide financière des organismes coopératifs centraux, aide accordée sous forme d'octrois, et ces derniers sont distribués en fonction du travail effectué. Or, s'il reçoit peu...

(suite à la page 8)

$72,500 à des groupes français hors du Québec

QUEBEC - Le ministre des Affaires culturelles vient d'accorder des subventions formant un total de $72,500 à une vingtaine d'organismes de langue française oeuvrant hors des frontières du Québec.

Les sommes les plus importantes ont été attribuées à l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario ($17,000), à l'Université de Moncton ($12,000 dont $3,000 pour sa troupe de théâtre) et à l'Alliance française de Vancouver ($5,000 pour défrayer le coût de la Maison française inaugurée en mars 1968).

Bourses d'études et maintien de secrétariat: telles sont les principales raisons pour lesquelles des subventions ont été attribuées aux organismes suivants: Association culturelle de la Saskatchewan, Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique, Association canadienne-française de l'Alberta, Caisse universitaire de Moncton (Nouveau-Brunswick), Fédération de langue française de Nouvelle-Ecosse, Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, Collège de Saint-Boniface, Cercle des Jeunes naturalistes du Canada, Société historique du Nouvel Ontario, Société des Artisans de Manchester (Etats-Unis) et Association des professeurs franco-américains de la même ville.



C'est ça le "flower power"? Si oui, à en juger par la mine des jeunes filles, mieux vaut avoir recours aux vitamines!

Seulement deux provinces ont esquissé des plans pour l'an 2000

Par Fred Hamilton
de la Presse Canadienne

S'il est vrai que le tout est la somme de ses parties, le Canada est en mauvais état pour entreprendre la prochain siècle. Un relevé de la Presse Canadienne indique que seulement deux des 10 provinces, soit l'Ontario et l'Alberta, disposent de plans précis pour l'arrangement du milieu où leurs citoyens vivront en l'an 2000.

Ailleurs, à quelques exceptions près, la planification urbaine semble strictement de caractère local et ne fait que régler des problèmes déjà insupportables.

Il semble que d'un océan à l'autre, l'urbanisme se fasse surtout par des règlements locaux, sans trop d'égard pour les règlements parfois divergents de la localité voisine ou pour les intérêts des gens qui vivent entre les deux municipalités.

Dès 1961, le Canada comptait parmi les pays les plus urbanisés au monde: 70 pour cent de sa population vivait dans des centres urbains, dont plus de la moitié dans des villes de plus de 20,000 habitants et le tiers dans des régions métropolitaines de plus de 100,000 de population.

Action récente

La population de l'Ontario était urbaine à 77 pour cent celle du Québec à 74 pour cent et celle de la Colombie-Britannique à 73 pour cent. Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse, le Manitoba et l'Alberta comptaient plus de 50 pour cent de leur population dans les régions urbaines, tandis qu'au Nouveau-Brunswick, la proportion était de 45 pour cent, au Saskatchewan de 41 et dans l'Ile du Prince-Edouard de 32 pour cent.

Et pourtant, même l'Ontario, qui mène la marche pour ce qui est de prévoir la société de demain, n'a pris que récemment des mesures à long terme.

Selon le recensement de 1961, le Canada comptait 17 régions métropolitaines, définies comme groupes de localités urbaines dans un secteur d'une population de plus de 100,000 habitants réunis autour d'une ville centrale d'une population de plus de 50,000.

Dans 11 de ces 17 métropoles on a pris des mesures positives pour un urbanisme régional. Il s'agit d'Edmonton, Calgary, Montréal, Victoria, Toronto, London, Windsor, Ottawa, Hamilton, Kitchener et Sudbury. Il ne semble y avoir aucun plan directeur pour Winnipeg, Vancouver, St-Jean, au Nouveau-Brunswick, Québec, Halifax et St-Jean, Terre-Neuve.

Seules l'Ontario et l'Alberta ont généralisé l'urbanisme régional à toutes le smunicipalités.

Voici la situation par province:

Terre-Neuve: L'urbanisme régional ne touche que les banlieus de St-Jean, qui a également un plan de 10 ans pour la restauration de ses vieux quartiers et du port.

Nouvelle-Ecosse: Halifax a un plan directeur de 20 ans, mais il ne semble pas y avoir d'urbanisme régional sauf pour les secteurs susceptibles de faire partie de la ville à la suite d'annexions. Le plan directeur de la ville comprend un projet de développement du port, la construction d'un complexe commercial de $40 millions dans le centre-ville, d'édifices à logements et de ponts pour enrayer les embouteillages de circulation.

Nouveau-Brunswick: Fredericton, St-Jean, Moncton et quelques petites villes ont entrepris des études en vue de la rénovation u[rbaine.] Le plan de Frederic[ton] comprend un square de $15 m[il]lions et un programme de tran[s]ports en commun d'une vale[ur] de $28.9 millions. St-Jean cons[a]cre $67 millions à un projet [de] rénovation urbaine et de dire[c]tion de la circulation.

La construction d'habitatio[ns] diminue les dimensions du pr[o]blème de logement à Frederi[c]ton et Moncton, et le gouvern[e]ment provincial construit des l[o]gements dans des localités moi[ns] importantes.

Québec: Seulement Montréal [a] un plan de développement région[al] basé sur une étude selon laque[l]le la population de la métropo[le] passera de deux à sept millio[ns] d'habitants d'ici l'an 2,000. [Le] plan comprend une série de vi[l]les-satellites, chacune entour[ée] d'ensembles industriels.

La longueur des lignes de m[é]tro sera portée de 16 à 100 mi[l]les, et l'on entend construire [] 500 milles de plus de voies à ci[r]culation rapide, pour permettre la population de s'étendre sur [la] rive sud du St-Laurent.

Dans la ville proprement di[te] on développera un second cent[re] urbain pour intégrer la croissa[n]ce résidentielle et commercial[e] et l'on prévoit l'aménagement [de] secteurs de récréation pour [le] nombre croissant de gens viva[nt] en appartements.

La ville de Québec n'a pas [de] plan directeur à l'échelle région[a]le. Le quartier St-Roch est pr[é]sentement renové au coût de $2[] millions, et on projette une "vi[l]le parlementaire" qui groupe[ra] tous les services gouvernementa[ux] dans la Haute-Ville. On érige d[es] logements à prix modique dans [le] centre-ville et l'on déploie d[es] efforts pour diminuer la conge[s]tion de la circulation.

Ontario: On a formé des gou[]vernements métropolitains à To[]ronto et Ottawa et l'on projett[e] d'en instaurer à Kitchener, Wind[]sor, Sudbury et Port Arthur-Fo[rt] William. On poursuit les étude[s] entreprises en vue de la forma[]tion de 29 gouvernements ré[]gionaux pour remplacer les mu[]nicipalités existantes.

On étudie également les trans[]ports en commun pour l'es[t] l'ouest et le nord de la provinc[e] et, à Toronto même, un relev[é] sur les transports a permis d'é[]tudier les communications dan[s] la région s'étendant de Guelp[h] à Oshawa et de Barrie à Niaga[]ra Falls.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées, remises à l'attention du soussigné et portant sur l'enveloppe la mention du contenu seront reçues au bureau du Directeur régional, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton, Alberta, jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) le 29 novembre 1968 pour "LA DECORATION INTERIEURE DE L'EDIFICE FEDERAL A GRANDE PRAIRIE, ALBERTA".

Les documents de soumission sont disponibles au bureau du Ministère des Travaux Publics, 9943-109e rue, C.P. 219, Edmonton 15, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. W. Walters,
Directeur régional

EDO#42

Planétarium de $1.5 million: un voyage simulé dans l'espace pour les visiteurs

VANCOUVER - Le planétarium H.-R. MacMillan de Vancouver, construit au coût de 1.5 million permettra bientôt aux visiteurs d'accomplir un voyage simulé dans l'espace et de voir la terre à partir de la lune.

Il s'agira en somme d'un cinéma circulaire dont l'écran couvrira tout le toit intérieur. On se servira de films pour reproduire les mouvements des astres.

Un projecteur rotatif géant, pesant trois tonnes et haut de seize peids, a été fabriqué pour le planétarium par la fondation Carl Zeiss d'Allemagne de l'Est.

Mis au point au coût de $160,000, le projecteur peut montrer le ciel sous toute latitude terrestre dans le passé, le présent ou le futur. On projette à travers les lentilles un ciel nocturne artificiel mais fort réaliste sur le dôme-écran.

Le projecteur est installé sur une plate-forme qui peut s'élever ou s'abaisser dans un puits au centre du théâtre de 256 places. De plus, le projecteur peut tourner horizontalement, pour reproduire les mouvements des étoiles, et verticalement, pour donner un effet de course dans l'espace.

Le directeur du planétarium, David Roger, a démontré récemment quelques possibilités du projecteur: la vue d'un coucher de soleil à Vancouver et la position des étoiles sur la ville telle qu'elle sera le 15 septembre 1969.

"Tout se fera avec accompagnement musical, grâce à un dispositif sonore de 25 chaînes, et tous les effets seront coordonnés par un ordinateur", a indiqué M. Roger.

Les spectacles - sept différents chaque année - se donneront à compter de la fin d'après-midi à Vancouver. On recréera un coucher de soleil avec bruits d'heures de pointe, mouettes et avions, puis le ciel s'obscurcira, les étoiles paraîtront, et commencera le commentaire.

Le millionnaire H.-R. MacMillan, de Vancouver, a fait don à la ville d'une somme de $1.5 million pour l'érection du planétarium.

De l'extérieur, l'édifice ressemble à un énorme navire spatial. A l'intérieur, on trouve deux galeries d'exposition, une salle de pas perdus d'où l'on aperçoit la ville, l'océan et les montagnes, un secteur administratif et le théâtre circulaire de 65 pieds de diamètre.

Le premier spectacle s'intitulera "Le chemin des étoiles". De décembre au début de janvier, les visiteurs verront "L'étoile de Noël", puis successivement: "Un jour sur la lune", "La mer et les étoiles", "Q pour Quasar", "Les mondes de Galilée" et plusieurs autres.



La troupe des "Jeunes Comédiens" du Théâtre du Nouveau-Monde que l'on aura le plaisir de voir et entendre prochainement en Alberta. Ils se produiront en effet à Edmonton (Studio Theatre) le 10, à Falher le 11, à Girouxville le 12 (matinée) et à Morinville-Legal en soirée, à Bonnyville le 13, à l'Académie Assomption le 14 (matinée) et au Collège St-Jean en soirée, et finalement le 15 à l'Université de Calgary. A l'Université de l'Alberta et à Girouxville ils interpréteront le "Major Cravachon", et partout ailleurs "Les deux timides"; les deux pièces sont de Labiche.

Judy LaMarsh part en guerre contre les libraires

HAMILTON - Selon Mlle Judy LaMarsh, les libraires canadiens sont en train de faire des profits énormes avec un livre publié l'an dernier aux frais des contribuables.

Il s'agit du recueil de photographiques de l'Office national du film intitulé "The Year of The Land", dont 25,000 copies avaient été mises sur le marché à l'occasion du centenaire de la Confédération.

Le coût de la publication du livre était de $18 l'exemplaire, lequel était vendu au prix de $15 aux libraires qui le revendaient alors $25 à leurs clients.

Or une enquête faite par The Spectator auprès des libraires du pays révélait récemment que des acheteurs, dans tout le pays, paient des sommes variant de $40 à $150 pour les rares exemplaires encore en circulation.

Mlle LaMarsh, avec la fougue qu'on lui connaît, a vigoureusement protesté contre le fait que l'imprimeur de la reine n'ait pas ordonné une seconde édition du livre devant un tel succès de vente.

L'ancien Secrétaire d'Etat a révélé que dans les derniers mois de sa charge, elle avait insisté pour que le livre soit réédité, mais que l'imprimeur de la reine, M. Roger Duhamel, s'y était opposé, prétextant l'urgence de mesures d'austérité dans son budget.

Mlle LaMarsh trouve pour sa part inconcevable que l'on "laisse ainsi tomber" une affaire qui "marche" à ce point. D'autant plus, dit-elle, qu'avec un programme de publicité aux Etats-Unis, en Angleterre et au Japon, on pourrait trouver un large public pour une deuxième édition.

Une étude de marketting faite pour le compte de l'imprimeur de la reine indiquait d'autre part qu'au Canada seulement, il existait un public potentiel de 20,000 personnes pour une éventuelle réédition.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées, remises à l'attention du soussigné et portant sur l'enveloppe la mention du contenu seront reçues au bureau du Directeur régional, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton, Alberta, jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) le 29 novembre 1968 pour "LA DECORATION INTERIEURE DE L'EDIFICE FEDERAL A PEACE RIVER, ALBERTA".

Les documents de soumission sont disponibles au bureau du Ministère des Travaux Publics, 9943-109e rue, C.P. 219, Edmonton 15, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. W. Walters,
Directeur régional

EDO#43

Un certain yacht nommé Christina

MIAMI, Floride - Le yacht d'Aristote Onassis est un palais flottant, dont la somptueuse décoration s'ajoute au confort et aux nombreux amusements de bord pour combler les loisirs des enfants et des adultes.

Charles Bosco, maître d'hôtel français au service du richissime armateur grec, avait dirigé une visite privée du Christina alors que le bateau de plaisance, ancienne corvette canadienne complètement rénovée, faisait récemment escale à Miami.

Charles, majordome des voyages en mer de M. Onassis depuis que ce dernier a fait l'acquisition du yacht, au début des années 1950, a montré non sans fierté, certains objets dans le décor. Il y a notamment des écrits de Winstion Churchill avec dédicace de l'auteur, un sextant en or, offert par le roi Saud, des tabourets recouverts de peau de baleine, placés au bar, et une quantité de partitions d'opéra à côté du piano à queue.

Les magnifiques vases chinois de la collection Onassis sont soigneusement protégés en prévision des tempêtes en mer.

Partout le décor est élégant à bord de ce yacht, qui porte le nom Christina, rappelant celui de la fille d'Onassis.

Une toile de Greco est à l'honneur dans la bibliothèque contenant des livres écrits en diverses langues. Il y a même un foyer naturel en haut d'un escalier en spirale menant à la chambre d'Onassis. En plus de l'immense lit et du grand miroir à l'encadrement doré cette pièce contient aussi un divan circulaire, des lampes et des icônes grecques sur les tables de chevet. Les murs de la salle de bain sont en mosaïque bleue et les accessoires en marbre.

Vingt-deux invités peuvent loger à bord du yacht, dont certaines pièces feront le bonheur de Caroline et John-John Kennedy.

Une salle de jeux, avec murales évoquant un conte pour enfants, avait été conçue pour Christina et Alexandre Onassis, nés du premier mariage de leur père avec Tina Livanos, et qui sont maintenant âgés respectivement de 19 et 21 ans.

Dans une pièce attenante à la salle de jeux, se trouvent des tables et chaises format miniature, offrant un charmant coin pour dîner.

Les adultes ont notamment à leur disposition une piscine, un avion-amphibie logé sur le pont supérieur, et même un gobe-sous qui invite à tenter sa chance au bar.

Un salon a été transformé en hôpital et comporte l'équipement de chirurgie d'urgence.

Les 45 membres d'équipage du Christina pourront discuter en français des arrangements à prendre avec la nouvelle Mme Onassis, car Jackie parle cette langue couramment.

LOGIQUE ENFANTINE

Bruno - Maman, maintenant je sais pourquoi les poussins sortent des oeufs.

-Vraiment? Et pourquoi donc, mon chéri?

-Parce qu'ils ont peur d'être cuits.

Présentation du thème par le Dr J.-P. Moreau

L'éducation française en Alberta, comme d'ailleurs dans tout l'Ouest canadien, a traversé plusieurs étapes. Nous nous engageons maintenant dans un nouveau stade, très important, où il y a des décisions à prendre, des politiques à établir, du personnel à préparer et des jeunes à diriger, le tout avec sagesse et fermeté. C'est la raison de notre rencontre ici aujourd'hui.

Les écoles françaises ont été possibles en Alberta, grâce à une certaine concentration de notre population dans nos diverses régions. Nous avons réussi à instruire nos enfants en français malgré des lois qui nous restreignaient fort sérieusement; nous aurons toujours une grande dette de reconnaissance et gratitude envers nos communautés religieuses, nos instituteurs et institutrices laïques, nés en grande partie au Québec, qui ont consacré leur vie et leurs efforts dans nos régions pour y maintenir la langue française par leur enseignement dans nos écoles. Des institutions privées, le Collège des Jésuites, l'Académie Assomption, le Collège de Falher et le Collège Saint-Jean, ont réussi à produire des professionnels bilingues, prolongeant de quelques années d'éducation secondaire française l'enseignement élémentaire dispensé par les écoles régionales. Etant donné que la plupart des professeurs de ces institutions venaient du Québec d'une part, et que d'autre part le ministère de l'Education et l'Université de l'Alberta n'avaient manifesté aucun intérêt dans l'élaboration de programmes français, les Collèges avaient dû s'affilier, soit à l'Université Laval de Québec, soit à l'Université d'Ottawa. Il en résulta de sérieux désavantages: l'Université de l'Alberta faisait parfois des difficultés aux étudiants qui désiraient y poursuivre leurs études. Certains, voulant éviter ces difficultés, quittaient même l'Alberta pour poursuivre leurs études dans une université de l'est et, malheureusement trop souvent, pour ne plus jamais nous revenir.

La consolidation des écoles rurales en grandes divisions, amorcée il y a déjà 20 ans, donna naissance à d'autres problèmes pour les Franco-albertains qui s'y retrouvaient minoritaires des grandes écoles. Nos instituteurs bilingues et l'A.E.B.A. ont fait des efforts remarquables pour instituer et maintenir des programmes français pour les écoles élémentaires et, même, secondaires. Toutefois, l'accroissement et la complication des programmes scolaires, le minutage précis de l'enseignement par une administration de plus en plus exigeante, rendaient difficile l'enseignement du français à l'intérieur de ces programmes déjà bien chargés. Le coût sans cesse croissant de l'éducation rendait aussi de moins en moins rentable l'existence de nos collèges privés. D'un seul coup disparaissaient nos effectifs, tant à l'élémentaire qu'au secondaire.

Il y a maintenant quatre ans, l'A.C.F.A. demandait au ministère de l'Education de la province de permettre l'enseignement en français, aux niveaux élémentaire et secondaire, de certaines matières. Il était aussi entendu que des examens d'immatriculation en français seraient offerts aux élèves. Nous n'avons pu obtenir cette permission que pour deux institutions privées d'Edmonton. Toutefois, la porte dès lors s'entr'ouvrait avec les responsables et autres membres du personnel du ministère.

Le réveil à la question de l'unité canadienne durant les années '60, suivi par la suite de la conférence inter-provinciale sur la Constitution en janvier dernier, le changement d'attitude, auparavant si rigide, de l'Ontario et du Manitoba poussa enfin notre gouvernement provincial à amender la Loi scolaire au chapitre de l'enseignement en français. En vertu de ce nouvel amendement, le ministère de l'Education autorisera - sur demande d'une commission scolaire - un programme en français pour à peu près n'importe quelle matière à presque tous les niveaux.

Le ministère a de plus chargé l'un de ses hauts fonctionnaires de l'élaboration en détail de programmes français qui seront en tous points de vue équivalents aux programmes donnés en anglais, de la première à la douzième année. C'est une entreprise formidable, qui coûtera éventuellement des centaines de mille dollars. Il s'agit de trouver les textes, les syllabus, les manuels à l'intention du professeur et enfin d'établir des normes de qualification des instituteurs. Il faut en plus élaborer et préparer des tests, des examens.

Nous nous trouvons donc face à la plus rapide évolution scolaire jamais connue par nous. Comme parents, sommes-nous intéressés à ce que nos enfants y prennent part?

La question n'est pas fantaisiste. Si nous ne voulons pas de l'école française pour nos enfants, nous avons été d'une duplicité et d'une irresponsabilité impardonnables car nos avons mis en marches des études, des travaux et des dépenses tout à fait exhorbitantes si nous ne prévoyons pas ou n'avons pas l'intention d'en profiter.

Je crois qu'il importe de faire une brève revue des avantages d'une école française. D'abord elle assure la survivance de nos qualités humaines qui sont tellement rattachées à la langue que nous parlons et que nous lisons. Comme individu, je suis plus identifiable, plus humain si je parle bien la langue de mes parents. Elle ouvre ensuite nos yeux à l'une des grandes cultures européennes qui, malgré les ravages de deux guerres, reste encore très vivante et progressive. Elle offre enfin un gage de l'unité canadienne.

La province la plus riche en ressources naturelles ne peut qu'attirer éventuellement des Canadiens français du Québec qui voudront profiter d'une situation économique meilleure, plus désirable. Les Québécois sont moins à l'aise que nous, mais il ne veulent pas que leurs enfants soient mis dans l'obligation de s'identifier à un groupe anglophone si les parents doivent déménager. Un système d'écoles françaises de haute qualité les attirera tout autant qu'une économie plus active.

Pour nos enfants, enfin, le vrai bilinguisme, la vraie compétence en anglais et en français ouvrira des opportunités d'avancement non seulement dans les organisations professionnelles du Canada, mais aussi dans le service civil - la fonction publique - à ses plus hauts échelons, aussi bien que dans les grandes maisons d'affaires et les industries nationales.

L'école française effraie un grand nombre de nos concitoyens qui disent, le plus souvent: "Mes enfants ne sauront pas parler l'anglais, ils doivent gagner leur vie ici". La télévision et l'ambiance complètement anglaises se chargent bien de leur faire apprendre l'anglais! Une école bilingue, dans l'Ouest, est une école foncièrement anglaise, une école française dans l'Ouest a, seule, des chances d'être bilingue. Les cours, d'ailleurs y seront nécessairement adaptés à notre situation et la terminologie anglaise s'ajoute rapidement à la matière apprise en français. Regardez autour de vous: une douzaine de professionnels au moins et combien d'autres dans divers domaines ont fait leurs études jusqu'au baccalauréat en français... et ils n'ont pas de peine à se débrouiller en anglais.

La question sérieuse que vous me poserez maintenant c'est: "où iront nos élèves après avoir fini une partie, ou la totalité de leur instruction en fançais?" Pour ceux qui ne veulent pas poursuivre en français, les programmes seront parallèles et ils n'auront qu'à poursuivre dans une autre école, ou encore dans une école de métiers pour poursuivre leur entraînement en anglais. Ils auront toutefois appris à parler correctement et à lire et à comprendre la langue de leurs parents et du tiers de la population canadienne.

Pour ceux qui voudront poursuivre leurs études universitaires, l'Université de l'Alberta accueille avec boaucoup d'intérêt la suggestion que le Collège St-Jean devienne un collège universitaire français. Il fait d'ailleurs déjà partie du système des "junior colleges" et, bientôt nous l'espérons, partie de l'Université de l'Alberta où son rôle sera de donner en français à Edmonton les cours qui conduiront à un baccalauréat ès-arts ou ès-sciences. Deux autres professions utiliseront - ou utilisent déjà - les services du Collège, pour la préparation de leurs sujets: la faculté d'Education donne déjà deux ans de cours et l'Ecole de Nursing de l'Hôpital Général d'Edmonton y offre des cours durant son programme de deux ans.

Je tiens à le répéter: la partie universitaire du Collège St-Jean est déjà en marche. Elle produit des instituteurs et des étudiants en Arts qui ont de la facilité en français et qui ont complété au moins une bonne partie de leurs études en français. Nous ne parlons donc plus de grands rêves, mais bien d'une réalité.

N.D.L.R. Suit ici la présentation sur ruban sonore, enregistré à l'Académie Assomption, démontrant l'enseignement en français qui s'y donne. On y entendait parties d'un cours de sciences sociales (8e année), de chimie (12e année). A noter que ces élèves subissent leurs examens en anglais pour le moment et réussissent tout aussi bien et même mieux, que la moyenne générale des élèves anglophones.

Et le docteur Moreau de terminer ensuite son exposé:

Mes chers amis, ce que vous venez d'entendre sera bientôt à la disposition de tous vos enfants et il ne vous en coûtera pas un sou de plus que présentement. Mais cette école française, nous ne la garderons pas à moins que nous l'utilisions pour nos enfants. Il faudra sans doute les pousser un peu, parce qu'apprendre deux langues est plus difficile que d'en apprendre qu'une seule. Par contre, c'est beaucoup plus canadien et, je pense, beaucoup plus souhaitable.

Quelques révélations des mémoires de Robert Kennedy sur la crise cubaine en 1962

NEW YORK - Feu le sénateur Robert Kennedy, dans ses mémoires personnels sur la crise cubaine de 1962, dit que l'un des membres de l'état-major interarmes avait suggéré que des armes nucléaires soient utilisées sur Cuba, tandis qu'un autre avait recommandé une attaque contre l'Union soviétique.

Il dit également, dans ces mémoires, que son frère, le président John F. Kennedy, était décidé à ordonner une invasion de Cuba par 250,000 hommes, si le blocus naval de l'île par les Etats-Unis n'avait pas réussi.

Les mémoires de Kennedy, concernant cet événement, ont été publiés par le magazine McCall's, qui a payé plus de $1,000,000 pour un article de 21,000 mots, ce qui constitue un prix sans précédent.

La crise avait éclaté alors que les Etats-Unis avaient découvert que des missiles soviétiques avaient été installés sur le sol cubain. Les Etats-Unis demandèrent le retrait de ces missibles.

Robert Kennedy, assassiné en juin dernier à Los Angeles, écrit que certains membres de l'état-major interarmes avaient prédit au président qu'il n'y aurait pas de réaction de la part de l'Union soviétique ou de Cuba à une action militaire américaine, et que, même s'il y avait une réaction, ces conseillers semblaient convaincus qu'une guerre serait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Peu d'optimisme

Kennedy écrit encore que le samedi 27 octobre, après que le président Kennedy eût écrit au premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev une fois de plus, lui demandant de retirer les missiles russes de Cuba, il n'y avait pas beaucoup d'optimisme à la Maison Blanche.

Le jour suivant, cependant, Khrouchtchev consentait à démembrer et à retirer les missiles sous surveillance.

Dans l'article en question, intitulé "Thirteen Days", Robert Kennedy, qui était à l'époque procureur général, explique en détails les activités du président et de ses conseillers, du 16 octobre, jour où pour la première fois il fut révélé que les Russes avaient placé des missiles à Cuba, au 28 octobre, le jour où John F. Kennedy, reçu l'assurance que les missiles seraient retirés.

Kennedy poursuit en disant qu'au cours des premières phases de ce détat, "la plupart étaient d'avis... qu'une attaque aérienne contre l'emplacement des missiles était peut-être le seul geste à poser".

Curtis LeMay

Parmi ces conseillers se trouvait Curtis E. LeMay, alors chef d'état-major de l'Aviation.

LeMay, écrit Kennedy, avait assuré le président qu'il n'y aurait pas de réaction de la part des Russes, advenant une attaque américaine sur Cuba, mais "le président Kennedy éait sceptique".

Kennedy dit enfin que le président prit une décision finale, le samedi soir 20 octobre. Cette décision était en faveur d'un blocus naval, plutôt que d'une attaque aérienne. Il y eut une réunion finale, le lendemain matin, où on affirma au président que même une attaque-surprise ne serait pas assurée d'un succès total et du retrait des missiles, ajoute Kennedy.

Robert Kennedy ajoute qu'il se trouvait à une représentation équestre, à Washington, le dimanche matin, avec ses filles, lorsqu'il reçut, un mot du secrétaire d'Etat, Dean Rusk, lui annonçant que les Russes avaient consenti à se retirer de Cuba.

Peu de Canadiens français détiennent des hauts postes dans le gouvernement

Selon les chiffres fournis par le gouvernement, une infime minorité de Canadiens français détiennent des hauts postes dans les gandes agences fédérales et les sociétés d'Etat touchant aux domaines des sciences, des finances et des communications.

Parmi les 247 fonctionnaires gagnant $17,000 ou plus par an dans la demi-douzaine d'agences et de sociétés d'Etat, 14 seulement ont le français comme langue maternelle. Huit ont une langue maternelle autre que l'anglais ou le français et les autres sont des anglophones. Sur le total, 50 sont inscrits comme bilingues.

Energie atomique du Canada n'a aucun Canadien français parmi les 120 employés de la catégorie $17,000 ou plus. Le même phénomène se produit avec Eldorado Nuclear Ltd., qui a neuf employés à haut salaire, et avec Canadian Overseas Telecommunications Corp. avec six hauts salariés.

La Banque du Canada emploie des Canadiens français dans trois postes importants sur 30, la Banque d'Expansion industrielle deux sur 22 et la Société centrale d'hypothèques et de logement neuf sur 60.

Le Franco-albertain
AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)
Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4782
Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.
Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta
Les éditoriaux contenus dans ses pages ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.
Rédacteur: Jean-Maurice Olivier
PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $6.00 par an

reflexions



par [illegible]

Ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain!

Retrouvant le micro familier de Radio-Canada pour le programme quotidien du "Père Legault qui écoute..." (and how!) je prévoyais une avalanche d'appels sur le sujet de l'encyclique "Humanae Vitae". La chose ne s'est pas produite et cela ne laisse pas de m'inquiéter. Car je ne pense pas que, d'emblée, tous les couples obéissent, pour autant, à une conscience éclairée. J'ai peur, tout simplement, que, n'étant pas d'accord avec certaines prémisses et certaines conclusions de l'encyclique, ils ignorent en pratique, le projet essentiel du pape Paul VI, qui est de sauver l'amour. Il serait désastreux, dans les circonstances, de jeter, comme dirait l'autre, le bébé avec l'eau du bain. Serait-il vrai, ainsi que l'écrivait quelqu'un, qu'Humanae Vitae ne soit qu'une encyclique pour rien.

Je m'excuse d'enfourcher encore une fois mon dada, mais je veux insister sur ce qui m'apparaît comme une urgence de l'heure: inscrire durement, dans les consciences, les hautes et merveilleuses exigences de l'aventure conjugale. Le couple qui s'y engage doit vouloir, de volonté têtue, réaliser entre soi et soi l'unité voulue par Dieu. Une unité qui n'est pas que légaliste, superficielle et précaire, mais une véritable fusion de deux êtres: coeur, esprit et corps. Je dirais même que Dieu est passionnément intéressé à cette fusion: c'est pour cela qu'il a créé l'homme et la femme, différents, parce que complémentaires. Il y est intéressé parce qu'un foyer construit sur une volonté d'amour demeure le lieu existentiel et, en quelque sorte indispensable, pour l'acheminement d'un enfant vers son âge adulte. Ne cherchons pas midi à quatorze heures; chaque fois qu'un enfant apparaît comme un enfant à problèmes, au sens fort du mort, on peut être certain que cet enfant n'a pas connu le climat sécurisant d'un foyer amoureux.

Pendant neuf mois, enfoui dans le ventre maternel, le petit candidat à la vie est, en principe, protégé contre heurts physiques, sinon nécessairement contre les heurts psychologiques. De toute façon, il acquiert pendant neuf mois, un entraînement à une vie de solitaire. Dès qu'il surgit dans le monde, le voici invité à une vie socialisée: il doit s'intégrer à un groupe, qui est d'abord celui de la famille, puis celui de la cité, un jour. Le solitaire qu'il a été n'est pas prêt à cela: et je suis tenté de penser que ses premiers cris trahissent une sorte de panique. Il ne connaîtra une progressive sécurisation que dans la mesure où il sera objet d'amour et témoin d'amour. Le foyer doit être, pour l'enfant, toute nuance gardée, le prolongement du ventre chaleureux de la maman. La plupart des enfants à problèmes ont été des malaimés et des enfants qui ont vécu dans le désert traumatisant d'un foyer où papa et maman n'étaient que des coexistants résignés ou agressifs.

Le vrai noeud de la morale conjugale, il faut le chercher, d'abord et avant tout, dans la culture progressive de l'amour qui est don et pardon. Et acceptation de l'autre, non seulement avec ses défauts, mais aussi avec ses limites. Et souci permanent de combler l'autre... qui attend, jour après jour, le témoignage de l'amour. C'est parce que cette qualité amoureuse, chez les couples, n'est pas toujours poursuivie, en patience douce et recommencée, que beaucoup de jeunes sont sceptiques devant le mariage: ce dernier leur apparaît comme le tombeau de l'amour. Comment les convaincre que le mariage bien compris est une condition de l'approfondissement de l'amour parce que, précisément, il est un engagement à la durée sans laquelle l'amour ne va jamais jusqu'au bout de lui-même; comment les en convaincre quand ils voient trop de mariages qui ont achoppé... on the rocks. Ils n'ont que faire des théories et des palabres; ils veulent des faits.

J'aurais voulu qu'ils soient tous là, dans mon bureau de la Terre des Hommes, pour entendre ce témoignage de Françoise qui me disait, l'autre jour, avec son coeur tout en sourires: "C'est fou mais c'est comme ça: à cinquante ans, Florent et moi, nous nous aimons plus qu'à l'âge de nos vingt ans...". Je n'étais pas inquiet sur l'avenir de leurs grandes filles qui regardaient papa et maman avec ce regard qui allait très loin, très loin...

La Presse

Sans le culte de l'obéissance, où finiraient la loi d'autorité, la communauté, se demande Paul VI

CITE DU VATICAN - Le "Thème impopulaire" de l'obéissance dans la société en général et dans l'Eglise en particulier a été abordé par le pape au cours d'une audience générale.

Paul VI a relevé que "l'apologie de la liberté" a bien été faite dans tous les documents conciliaires, mais il a constaté que le terme même d'obéissance n'est plus toléré dans la société moderne" même là où par la force des choses, il subsiste dans la réalité, comme dans la pédagogie, la législation, les rapports hiérarchiques, les normes militaires".

Des philosophes ne reculent pas aujourd'hui, a poursuivi en substance le pape, devant les conséquences extrêmes de la contestation, allant jusqu'à l'anarchie et au nihiliste. Il a parlé ensuite des "violentes applications" de ces idées, qui ont contribué ces derniers temps à discréditer l'obéissance: "celles de l'oppression totalitaire, a-t-il précisé, imposée par des systèmes évolués de force et de légalisme policier et celles des impositions publicitaires, accueillies insensiblement et simultanément par des clients accessibles à ce qu'ils disent, écoutent, voient".

"L'homme moderne, a poursuivi Paul VI, doit-il obéir ainsi? Cette invasion de voix, d'idées, d'exemples, de modes, n'est-elle pas un asservissement, une obéissance imperceptible et agréable, qui diminue et avilit l'autonomie de la personnalité?

Si nous passons du domaine profane au domaine religieux, ne devons-nous pas constater que la vie catholique est dominée par un dogmatisme qui étouffe la liberté de pensée et la conscience?

Combien de choses il y aurait à dire au sujet précisément des répercussions suscitées par certains actes du magistère ecclésiastique: quelle est la compétence de celui-ci, son autorité, sa stabilité?"

Après cette allusion aux réactions provoquées notamment par l'encyclique "Humanae Vitae" et la profession de foi du 30 juin, le pape a ajouté:

"Où finiraient la loi d'autorité, la communauté, s'il n'y avait pas le culte de l'obéissance? Qu'en serait-il, dans le domaine ecclésiastique, de l'unité de foi et de charité, si une convergence de volonté, garantie par un pouvoir autorisé, obéissant lui-même à la volonté suprême de Dieu, ne proposait et n'exigeait une concordance de pensée et d'action? Et tout le dessein de notre salut ne répondrait-il pas d'un libre et responsable exercice de l'obéissance?"

Autre réforme liturgique

CITE DU VATICAN - Si le nouveau-né pleure il peut être éloigné de l'église pendant la célébration du baptême pour permettre aux adultes de mieux participer au rite. Cette décision vient d'être adoptée par le Consilium pour l'application de la réforme liturgique, qui s'est réuni au Vatican.

D'après le nouveau rituel, ce n'est plus au nouveau-né, mais à ses parents, que l'on pose la question de savoir si l'enfant veut recevoir le baptême. D'autre part le Consilium a prévu un rite spécial pour le baptême des adultes, après une période d'expérience pouvant durer de trois mois à trois ans. Ce rite pourra comprendre, en une seule cérémonie, le baptême, la pénitence et l'eucharistie. La période de préparation peut être réduite à trois mois, notamment pour ceux qui veulent se faire catholiques pour pouvoir se marier à l'église.

La crise actuelle de la foi dans les Eglises chrétiennes est profonde

-Le père Jean-Marie-Roger Tillard

"Une profonde crise de la foi traverse aujourd'hui toutes les Eglises. Souvent radicale et violente, elle pose de très lourdes questions à ceux qui portent la responsabilité des divers organismes ecclésiaux. Ne risque-t-elle pas, se demandent même certains, de conduire à une impasse tous les dynamismes de renouvellement, tel le mouvement oecuménique, qui représentaient jusqu'ici la grande espérance du christianisme? Car l'actuelle remise en question de la foi ne porte pas simplement sur des points secondaires dont il serait aisé de faire l'économie. Elle ne se réduit pas non plus au rejet de quelques vérités centrales traditionnellement affirmées. Elle va jusqu'au coeur de ce qui est l'essentiel du message chrétien: la réalité de Dieu, la personne et l'oeuvre de Jésus-Christ".

D'après le conférencier, qui est attaché à la Faculté de Théologie d'Ottawa, le problème se manifeste tout d'abord par l'apparition dans les Eglises d'un nouveau type de chrétien. Celui-ci se veut essentiellement "un homme libre". Dans cette liberté est incluse une réelle possibilité de juger des vérités de la foi et de les interpréter en fonction des situations.

On se veut également libéré d'une conception trop religieuse du christianisme: la dimension verticale qui relie le croyant à Dieu doit sans cesse être équilibrée par l'engagement horizontal dans les structures du monde. Toujours selon le Dominicain, une autre tendance fortement affirmée aujourd'hui est une méfiance quasi radicale à l'égard de tout contenu objectif et normatif de vérité. Or tous ces éléments tendent à mettre en échec la conception traditionnelle de la foi.

Mais cette attitude actuelle a sa cause dans les Eglises ellesmêmes. Celles-ci, d'après le père Tillard, ont négligé d'une façon très grave une adaptation continuelle de leur langage et de leurs formes concrètes de vie à la mentalité contemporaine. Elles n'ont pas su distinguer avec assez de clarté entre la fidélité à l'essentiel du donné révélé et la fidélité aux formes d'incarnation. D'autant plus que la théologie a opéré une remise en question fondamentale des dogmes principaux, remise en question à laquelle les théologiens n'ont pas encore été capables de répondre adéquatement. De plus, alors que le problème de l'engagement social surgissait de partout, les Eglises n'ont pas vu avec assez de lucidité la jonction essentielle entre la foi en Dieu et le service de l'homme.

Le Dominicain a qualifié la situation actuelle de grave. Elle ne doit pourtant pas conduire au pessimisme. L'histoire nous prouve que les périodes les plus sombres sont souvent le prélude à une nouvelle jeunesse. Les Eglises ne pouvaient plus avec leurs structures classiques affronter les lourds problèmes du siècle actuel.

La crise de la foi les oblige malgré elles, conclut le théologien, à une révision profonde de leur être et de leur mission. On peut se demander si sans cette crise elles auraient eu le courage de se renouveler autant qu'il faut.

Selon les évêques britanniques:

L'encyclique ne brime pas la liberté de conscience

LONDRES - Prenant pour la première fois officiellement position sur l'encyclique "Humanae Vitae", l'épiscopat catholique de Grand-Bretagne a publié une déclaration précisant que l'encyclique ne met pas en jeu la liberté de conscience mais qu'elle doit être étudiée dans un esprit de respect et de charité.

Cette déclaration d'environ 2,500 mots, aboutissement de longues consultations entre la trentaine d'évêques qui constituent la hiérarchie catholique romaine au Royaume-Uni, affirme d'autre par que l'encyclique relève "de l'autorité enseignante, parfaitement authentique, du pontife romain, fût-ce dans des circonstances où il ne parle pas ex cathedra", et que "le principe de la collégialité ne peut être invoqué comme justifiant son rejet".

"Il convient de souligner que la primauté de la conscience n'est pas mise en question", précise nettement la hiérarchie britannique, dans ce document dont les conclusions paraissent proches de celles déjà formulées par l'épiscopat belge. "Pape, clergé et fidèles doivent tous suivre leur conscience. Mais il n'en revient pas moins à chacun de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que sa conscience soit correctement informée. Or, si cette encyclique ne nous émancipe, pas plus que tout autre document de l'Eglise, de notre devoir ou de notre droit d'être fidèles à notre conscience, il n'en est pas moins vrai qu'en négligeant les directives de l'Eglise, la moralité serait en grand danger de devenir purement subjective. Un tel résultat serait certes un désastre.

La déclaration épiscopale souligne que l'encyclique "Humanae Vitae" n'avait pas pour but simplement de condamner la contraception artificielle mais de traiter du mariage chrétien "dans son ensemble" quoique de façon nécessairement incomplète.

"Il nous revient indique l'épiscopat britannique, de poursuivre les recherches, à ce sujet, en aidant à certaines initiatives qui ont déjà été prises et en rassemblant les conclusions d'expériences qui ont déjà été accomplies. Le pape lui-même incite les médecins à persévérer dans leurs investigations en vue d'en faire profiter les couples qui les consulteront".

VIENT DE PARAITRE . . . .

TON SEXE ET L'AUTRE

Par Jean-Yves Desjardins & François Gagnon

Les Disques "SEXTANT" vous annoncent la publication de "TON SEXE ET L'AUTRE", le premier d'une série de disques sur l'éducation sexuelle. "TON SEXE ET L'AUTRE" s'adresse aux jeunes de 10 à 12 ans, abordant les principaux thèmes éducatifs sur la sexualité.

Sur ce disque, la voix du narrateur Henri Bergeron se substitue en quelque sorte à celle des parents et éducateurs, disant avec des mots simples et vrais toute la vérité sur la sexualité.

Les auteurs de ce disque: JEAN-YVES DESJARDINS, psychologue, et FRANCOIS GAGNON, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Montréal.

REALISATION: Christian Larsen

*****

SEXTANT: L'Atelier de sexologie, publie un disque et un livre d'éducation sexuelle du même titre: "TON SEXE ET L'AUTRE". A un moment ou les enseignants se penchent avec inquiétude sur le problème de l'éducation sexuelle, les auteurs ont pensé faire oeuvre utile en fournissant aux parents et éducateurs un certain nombre d'outils pédagogiques.

I- Un disque, divisé par pages, abordant les principaux thèmes éducatifs sur la sexualité, pour les enfants de dix à douze ans. Le disque est divisé par sections portant chacune sur un thème particulier, ce qui facilite son utilisation pédagogique.

II- Une série de douze diapositives en noir et en couleurs, pouvant illustrer certaines des affirmations entendus sur le disque.

III- Un livre à l'usage des enfants, dans lequel on retrouve le texte intégral du disque et quelques-unes des photos qu'ils ont pu voir en diapositives.

IV- Enfin, une brochure qui contient des directives pédagogiques sur l'utilisation du disque et des diapositives, en classe ou dans le cadre familial, pour les parents qui disposent de l'équipement audio-visuel nécessaire.

Certes, ce ne sont là que des moyens. Les auteurs du disque sont persuadés qu'ils ne peuvent remplacer ni les parents, ni les éducateurs. L'éducation sexuelle n'est pas uniquement affaire d'information biologique ou médicale, mais aussi de formation de toute la personne de l'enfant par des adultes, ayant eux-mêmes intégré leur sexualité. Mais comme tels, ces instruments pédagogiques, nous l'espérons, pourront faciliter le travail des professeurs et des parents, aux prises avec la tâche délicate de préparer leurs enfants à un amour épanouissant et responsable.

Toutes demandes de diapositives (12) accompagnant le disque et le texte pourront être obtenues à:
SEXTANT, Enrg.,
4870 Côte-des-Neiges,
App. 301 -E,
Montréal, P. Qué.
Insérer un chèque ou mandat poste de $3.25 au nom de Sextant Enrg.

VIENT DE PARAITRE

Manuscrits de Pauline Archange

par Marie-Claire BLAIS

Les Editions du Jour annoncent le lancement du septième roman de Marie-Claire Blais, MANUSCRITS DE PAULINE ARCHANGE. L'ouvrage est dédié à Réjean Ducharme. Après David Sterne qui présentait les angoisses adolescentes, la jeune romancière revient ici au monde de l'enfance.

Pauline Archange raconte ce qu'elle a vécu dans sa famille, puis dans l'entourage des religieuses. Elle possède le génie délirant de Jean Le Maigre, la même fougue impudique, voilée, d'une pureté de métal, le même regard distant, implacable, envoûtant. Marie-Claire Blais fixe ses personnages dans cette atmosphère étouffante à la fois réaliste et onirique qui caractérisait Une saison dans la vie d'Emmanuel. Avec la même emprise violente, elle impose la voix de Pauline Archange, l'enfant qui, à la suite de Jean Le Maigre, commence à vivre sa saison infernale.

MANUSCRITS DE PAULINE ARCHANGE, par Marie-Claire Blais, publié dans la collection "Les romanciers du Jour", est en vente au prix de $2.00. Distributeur exclusif: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue de La Gauchetière, Montréal.

UN NOUVEAU ROMAN AUX EDITIONS DE L'HOMME.

POMME-DE-PIN

par Louis Pelletier-Dlamini

POMME-DE-PIN, c'est le frais récit d'une enfance qui se déroule dans un village du Québec. C'est la misère, le chômage, la nature, l'afeul indien Kaskassanck, l'éducation quasi-janséniste, la découverte de la lecture et celle de la musique.

Les romans sur l'enfance sont nombreux, faits par des adultes, ils conservent généralement une distance entre les sentiments et leur expression que représente le temps. Louis Pelletier-Dlamini arrive à donner dans Pomme-de-pin, la merveilleuse impression que son roman est pensé, sinon écrit par un jeune garçon. La vivacité, la fraîcheur de ses souvenirs est elle qu'on croirait son volume écrit par un adolescent doué d'une connaissance exceptionnelle de l'expression littéraire. En réalité, c'est l'ouvrage d'un romancier qui n'ignore rien de la vie, mais qui a su garder une vision toute spontanée et parfumée de son enfance.

LOUIS PELLETIER - DLAMINI est à proprement parler un nouveau venu dans l'édition, pourtant c'est un auteur prolifique. En effet, durant de nombreuses années il a travaillé à titre de scripteur à Radio-Canada. Il a écrit: D'UN JOUR A L'AUTRE (mille émissions quotidiennes de 30 minutes chacune), HISTORE DE LA MUSIQUE AMERICAINE, LES VISAGES DU TEMPS, LES GRANDS PROCES DE L'HISTOIRE, LES POETES ET LEURS MISICIENS, etc.

POMME-DE-PIN est un roman de 144 pages. Il est en vente à $2.00 l'exemplaire. On peut se le procurer en s'adressant à l'Agence de Distribution Populaire Inc., 1130 est, rue de La Gauchetière, Montréal.

VIENT DE PARAITRE

L' "Almanach Moderne Eclair"

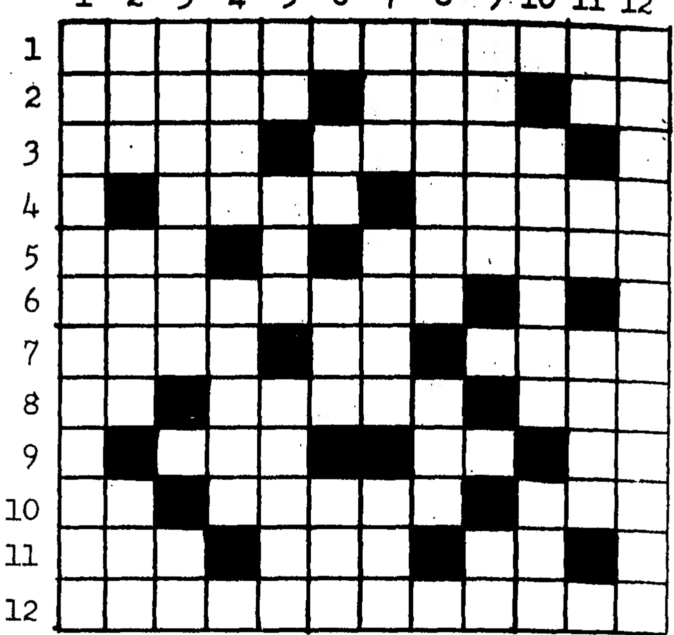
L'un des signes des plus infaillibles de l'approche de la nouvelle année, c'est la parution régulière des almanachs dont l' "ALMANACH MODERNE ECLAIR" 1969, qui se targue de pouvoir offrir à quiconque des renseignements pour tous.

L' "ALMANACH MODERNE ECLAIR" 1969, qui vient tout juste d'être offert en vente aux Canadiens, surtout aux Canadiens français, remplit toutes les conditions qu'on peut exiger d'une publication moderne. Encore plus volumineux que par le passé, avec ses 576 pages, l' "ALMANACH MODERNE ECLAIR" 1969 vous apporte le calendrier de l'année qui vient, mais selon une formule entièrement nouvelle. En plus des classiques phases de la lune, des éclipses et des saints du jour, l' "ALMANACH MODERNE ECLAIR" 1969 renferme un calendrier astrologique et établit les heures du lever et du coucher du soleil selon l'endroit où vous vous trouvez.

Tout en restant la meilleure source pratique de renseignements pour tous, l' "ALMANACH MODERNE ECLAIR" 1969 a catalogué et classé les innombrables renseignements qu'il renferme et les a répartis entre une vingtaine de sections, allant du sport à la religion, en passant par les sciences et les voyages.

L' "ALMANACH MODERNE ECLAIR" 1969 en est à sa treizième année d'existence et ce chiffre 13 devrait profiter à chacun de ceux qui se le procureront; il est en vente au prix de $1.50 l'exemplaire, à 8320, Place de Lorraine, suite 33, Ville d'Anjou 5, P. Qué.

Les Mots croisés du *franco-albertain*



HORIZONTAL
1 - Qui a précédé le déluge.
2 - Privation d'un bien, d'un avantage * Mesure agraire * Négation
3 - Enlever * Du verbe éditer.
4 - Air en mouvement qui se déplace d'une zone de haute pression vers une zone de basse pression * Nom vulgaire du salpêtre
5 - Souverain * Relatif à une série.
6 - Etat d'une personne ivre, pl.
7 - Adj. poss. * 4, en chiffres romains * Dernier repas de Jésus.
8 - Préf. privatif * Epoux de Doris * Oncle célèbre aux Etats-Unis.
9 - L'un des évangélistes * Négation * Symb. chim. du germanium.
10 - Pron. neutre anglais * A qui on a donné la couleur de l'arc-en-ciel * Monnaie japonaise.
11 - Partie aval d'une vallée envahie par la mer * Recueil de bons mots * Voyelles jumelles.
12 - Plante cactacée, en forme de boule épineuse.

VERTICAL
1 - Dans l'Empire byzantin, officier chargé de porter les réponses à l'empereur.
2 - Propre, sans souillure * Qui concerne les brebis, les moutor * Contraction convulsive de certains muscles.
3 - Sorte de tréillon * Interj. qui marque la joie, la douleur.
4 - Exister * Lassitude morale.
5 - Art. contracté * Adj. poss. * Petit éventail ou petit meuble pour se garantir de la chaleur.
6 - Conj. * Monsieur, en anglais * Fille de Cadmus.
7 - Garçon d'écurie * Liquide nourricier qui coule dans certains végétaux * Sorte de poche ouverte par un bout.
8 - Liquides excrémentiels, sécrétés par les reins et la vessie * Dans la rose des vents.
9 - Habiller, fournir des vêtements * Du dialecte provençal.
10 - Fatigués, amaigris * Dénué d'esprit.
11 - Dans * Note de musique * Action de nager.
12 - Action de rendre un terrain horizontal, pl.

solution à la page 11

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 8 novembre
Sr Claire Dargis, s.c.e., Zenon Park, Sask.
M. Lucien Lacombe, Bonnyville
M. Léonard Merkosky, Westlock
M. Jacques Sylvestre, Edmonton
SAMEDI, 9 novembre
M. Georges Hébert, St-Vincent
DIMANCHE, 10 novembre
Mlle Marthe Dallaire, Québec
Mme Ruth Tardif, Donnelly
M. Roger Létourneau, Edmonton
M. André Sabourin, Morinville
LUNDI, 11 novembre
M. Louis Chouinard, Falher
M. Normand Fontaine, Edmonton
M. Marcellin Gobeil, Beaumont
Sr Marie-Agathe Magnan, f.j., Lac-la-Biche
MARDI, 12 novembre
M. Ernest Nicolet, Falher
MERCREDI, 13 novembre
M. Emile Doucet, Girouxville
M. Maurice Gauthier, Girouxville
M. Gérard Gravel, Edmonton
Dr Charles Lefebvre, Edmonton
Sr Edna Fraser, f.j., Morinville
JEUDI, 14 novembre
Sr Florence Clusiault, s.c.e., Tisdale
M. Edmond Duperron, Edmonton
Mlle Yolande Labbé, Falher
M. Gérard Sabourin, Edmonton
M. Raymond Tremblay, St-Isidore

Le Chapelet à CHFA

7- Paroisse St-Joachim, Edmonton
8- Pour ses parents défunts, famille de Mme B. Gagnon, Edmonton
9- Paroisse de St-Albert
11- Pour ses parents défunts, famille Gérard Gaudreault, Falher
12- Pour ses membres défunts, Conseil LaVérendrye, C. de C., Edmonton
13- Ecoles Intermédiaire et Racette, St-Paul
14- Radio-Edmonton Ltée
15- Paroisse du Sacré-Coeur, Donnelly
16- Dames de Ste-Anne de la paroisse de Jean-Côté
18- Pour ses parents défunts, famille Lionel Chalifoux, Falher
19- Paroisse Cathédrale de St-Paul
20- Paroisse St-Louis de Bonnyville
21- Paroisse St-Emile, Legal
22- Cercle de l'A.C.F.A. du Nord d'Edmonton
23- Pour ses membres défunts, Conseil LaVérendrye, C. de C., Edmonton
25- Révérendes Soeurs Filles de Jésus, Maison St-Joseph, Edmonton



LA CAPTURE DE LOUIS RIEL - Après s'être réfugié dans les bois au nord de Batoche, Riel décide de se rendre au général Middleton; en route, il rencontre quelques éclaireurs de ce dernier. Cette illustration, originalement publiée dans le Canadian Pictorial and Illustrated War News fait partie d'une collection de 242 réunies en 10 albums sous le titre général de "La Conquête de l'Ouest canadien".

La réhabilitation de Riel

L'étude de l'histoire canadienne a toujours été un casse-tête dans nos écoles et aucun manuel n'a pu jusqu'ici concilier les vues des deux groupes linguistiques. Nous avons une histoire telle qu'envisagée par les francophones et une autre selon qu'elle est conçue par des écrivains anglophones. La vérité ne peut être qu'objective, tout le monde l'admet, mais on se rend vite compte que l'opinion de chacun est fortement influencée par la tradition, la langue, la religion, le milieu, la politique de l'époque. "Chacun sa vérité", comme l'écrivait Pirandello. Cette réflexion nous est inspirée par un cas d'espèce, celui de Louis Riel.

Vilipendé par l'Ontario, il y a soixante-quinze ans, considéré comme un martyr par les Canadiens français, le héros des métis fut finalement pendu, à la suite d'un jugement inique, non pas pour avoir soulevé son peuple, comme voulait le laisser croire, mais bien à cause de l'exécution de Scott. Le verdict d'un tribunal d'aujourd'hui eût été différent. Un examen psychiatrique eût vite décelé le déséquilibre mental dont souffrait Riel qui, sur la fin de sa vie, se croyait nanti d'une mission messianique. La haine qu'il souleva en osant défendre les intérêts des gens qu'il croyait injustement attaqués, mobilisa contre lui les orangistes alors tout puissants. Sir John Macdonald, tiraillé entre son amitié pour l'évêque de Saint-Boniface et l'appui politique qu'il recevait des loges, adopta l'attitude de la non-intervention et laissa exécuter Riel.

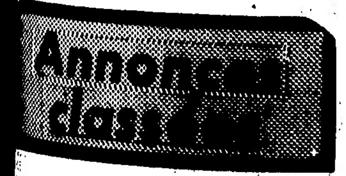
Malgré la différence d'appréciation sur un même fait historique, suivant qu'un Canadien appartient à l'un ou l'autre groupe, il semble que le décalage des ans, une étude plus approfondie des événements de la Rivière Rouge, et encore une atténuation des préjugés raciaux dans notre pays, aient opéré une évolution dans l'opinion publique. Des livres ont été écrits pour défendre la mémoire du chef du gouvernement provisoire et pour dénoncer les procédures de sa condamnation. Des chansons, ou plutôt des cantilènes, ont popularisé le leader des Métis. Un opéra dans les deux langues dû à un compositeur torontois a été créé à Montréal, l'an dernier, à la gloire de cet homme étrange qui avait tout sacrifié à la poursuite de son rêve. On nous promet cet opéra pour l'ouverture du Centre des Arts l'an prochain. Et enfin, au cours de la dernière semaine de septembre, un monument à Louis Riel était inauguré par le premier ministre du Canada à Regina dans les parages mêmes de la rébellion.

M. Trudeau en a profité pour tirer des leçons d'une haute portée morale sur cet événement que l'on peut considérer non pas comme une revanche de l'histoire, mais comme une réhabilitation de l'assasiné de Fort Garry. "Combien d'entre nous sont prêts à admettre, a demandé le premier ministre, que les historiens de l'avenir préféreront peut-être mettre en relief et louer les actes non pas de la majorité privilégiée, mais plutôt celle de quelques chefs obscurs d'une minorité honnie?"

Le rêve de Riel de créer un Etat autonome de la nation métisse en Amérique du Nord ne pouvait pas se réaliser. L'élan politique et économique des deux jeunes pays qui se partageaient le continent était trop dynamique pour pouvoir y résister. Emportés par l'amertume de leurs sentiments de frustration, Riel et ses compagnons ont voulu protester contre l'indifférence des gouvernements à leur égard. Ils luttaient pour les droits des minorités. "Dans toute démocratie, poursuit M. Trudeau, il est toujours trop facile pour la majorité d'oublier les droits des minorités... et on la juge selon la façon dont elle les traite".

Ces remarques ne pouvaient être plus opportunes au moment où des minorités de chez nous dans certaines provinces anglophones, et même dans le Québec, exigent la reconnaissance de leurs droits fondamentaux. Elles s'appliquent encore davantage à l'heure où les frères des Métis de Riel, les Indiens du Canada, réclament un traitement plus équitable. L'heure est arrivée de passer des concepts à leur application si l'on veut éviter que se renouvelle "une autre tragédie comme celle de Riel".

Fulgence CHARPENTIER,
Le Droit, Ottawa.



VIMY

M. et Mme Albéric Landry ont été honorés par une belle fête chez M. et Mme Léo St-Arnaud d'Edmonton à l'occasion de leur 35e anniversaire de mariage. Une cinquantaine de personnes s'étaient réunies à cette occasion et de fort jolis cadeaux furent présentés aux jubilaires.

*****

M. et Mme Wilfrid Provençal se sont récemment rendus dans la région de la Rivière-la-Paix. Mlles Madeleine Landry et Laurette St-Pierre du Lac LaBiche visitaient récemment M. et Mme François Landry ainsi que M. et Mme Roy Stack d'Edmonton

*****

Nos plus sincères sympathies aux membres de la famille Ringuette à la suite du décès de M. Albert Ringuette dont les funérailles ont eu lieu le 29 octobre dernier.



BEAUMONT

M. Wilfrid Leblanc a été victime d'un bien triste accident récemment alors qu'il travaillait auprès de sa moissonneuse-batteuse. Il s'est fait prendre le bras dans une roue et a eu la main arrachée et le bras fracturé.

*****

Nos condoléances aux membres de la famille Lambert à la suite du décès de M. Jos. Lambert, autrefois de Beaumont. Le défunt laisse sa femme, Alice, une fille et deux garçons.

*****

M. Léo Roberge prend maintenant du mieux après avoir dû être opéré récemment; prompte convalescence!

*****

En vue de répandre la dévotion à la Ste-Vierge, M. le curé Jacob a décidé qu'il y aurait dorénavant récitation du chapelet avant les messes.

*****

Notre souper "pot-luck" a très bien réussi; la nourriture était excellente, les jeux amusants et chacun s'en est retourné chez lui bien content. La soirée nous a paru trop courte; comme par le passé un billet de $5.00 était tiré à toutes les heures. Les heureux gagnants ont été: Régina Bilodeau, Angéline Goudreau, Françoise Maltais, Florence Magnan, Lucien Généreux, Fern Handfield, Victor Bérubé, A. Moscas. Sincères remerciements aux Dames de Ste-Anne et à tous ceux qui ont aidé à l'organisation ou sont venus nous encourager par leur présence et leur participation.

ST-JOACHIM

ST-JOACHIM

Jeudi dernier avaient lieu les funérailles de Mme Flora Marie Turcotte (née Gauvreau). Le service fut célébré par le R.P. Tourigny. La défunte laisse dans le deuil sept fils et deux filles; à ces derniers, ainsi qu'à tous les autres parents, nous désirons présenter nos plus sincères condoléances.

*****

Le Centre marial nous prie de porter à votre connaissance le fait que des dons de toutes sortes seraient acceptés avec empressement afin d'aider à pourvoir aux nécessiteux qui en ont grandement besoin. A l'avance, remerciements sincères et assurance d'une récompense au centuple.

Alliance Française

Le mercredi 13 novembre: cinéma dans la salle 17 du bâtiment des Arts de l'université avec SAIT-ON JAMAIS, un des meilleurs Vadim, en couleurs, tourné à Venise et policier de surcroît!

Le 27 novembre: LE PASSAGE DU RHIN d'André Cayatte, avec, en vedette, Charles Aznavour. Encore un film qui se situe pendant la dernière guerre mondiale mais qui, -- souhaitons-le -- ravigotera ceux qui ont trouvé l'humour de la Traversée de Paris un peu trop grinçant.

Dès maintenant nous vous annonçons également une séance de cinéma pour le 18 décembre avec ADORABLE MENTEUSE, film tourné en 1962 par Michel Deville avec, entre autres, Marina Vlady comme interprète.

Notre diligente bibliothécaire est en train de mettre à jour le catalogue de la bibliothèque dans l'espoir de vous en faire parvenir un exemplaire avant Noël, afin que vous soyez tenus au courant de nos plus récentes acquisitions.

Enfin permettez-nous de vous rappeler les cotisations:
COUPLE: Alliance seule: $8.00 Ciné-club seul: $11.00; Alliance et ciné-club: $15.00.
CELIBATAIRE: Alliance seule $5.00; Ciné-club seul: $6.00; Alliance et ciné-club: $9.00

En vertu d'un échange amical avec le Laboratoire des Langues de l'Université, la cotisation pour le cinéma est supprimée pour les étudiants qui ne s'acquitteront que de la cotisation à l'Alliance: $1.00

Vous pouvez régler par chèque au nom de l'Alliance Française d'Edmonton adressé à Mme Nicole Bonvalet, P.O. Box 2707, Station A, Edmonton 15.

Ecole française...

(suite de la page 1)

Le rapport préliminaire demandé se lit comme suit:

"En septembre dernier le comité a fait circuler un document au sujet de cette question; les conseils régionaux ont été priés de nous donner, après étude, leur choix quant à cette question. Voici les résultats de cette enquête, tels que reçus des Conseils régionaux: 1. Edmonton - opposé pour de nombreuses raisons; 2. Morinville-Legal - favorable à condition de conserver le même sigle (A.C.F.A.); 3. Rivière-la-Paix - favorable, sans conditions; 4. Bonnyville - favorable, à condition de conserver le même sigle; St-Paul - apparemment favorable, bien qu'aucun rapport spécifique n'ait été reçu.

DR BEAUCHEMIN -

Après avoir rappelé son bonheur de voir ces assises tenues à Calgary et s'être remémoré tout haut quelques souvenirs et tout le chemin parcouru par l'A.C.F.A. au cours des dernières années, le Dr Beauchemin qui fut lui-même durant de nombreuses années président de l'Association souhaita à chacun la plus cordiale bienvenue et tout le succès possible dans leurs délibérations.

Le docteur Beauchemin fut à son tour suivi du Dr Moreau qui donna l'explication du thème. L'on trouvera ce texte "in extenso", ailleurs dans nos pages. Incidemment, il pourra peut-être paraître un peu long, mais il vaut sûrement la peine d'être lu attentivement.

Et puis après... Ensuite, ce fut le commencement des discussions par groupes pour tout le reste de la journée, entrecoupées de quelques pauses-café et du dîner. Il y eut, le soir, banquet à l'hôtel Palliser, et retour le lendemain à la salle paroissiale Ste-Famille pour la plénière et l'adoption des résolutions présentées (dont nous vous donnons le texte définitif dans cette édition).

Incidemment, toutes les régions de la province étaient représentées au congrès, et le nombre de participants enregistrés s'est élevé à 143.

Allocutions...

(suite de la page 1)

Ce qui, a-t-il souligné, est un état fort déplorable. Il ne faut donc pas s'étonner a-t-il poursuivi qu'il y ait des malentendus à résoudre dans la Belle province, entre les deux secteurs.

Etablissant ensuite un parallèle entre les situations québécoise et albertaine, le ministre a déclaré qu'il n'existait que peu ou pas de problème économique pour la minorité anglophone québécoise, même si elle ne pouvait parler couramment le français, mais qu'en Alberta, "la minorité francophone ne pouvait se payer le luxe de ne pas parler l'anglais couramment".

Dans l'un et l'autre cas, a dit M. Drury, il est bien évident que les parents ont tout avantage à faire en sorte que leurs enfants deviennent de parfaits bilingues.

Passant au domaine fédéral, il a témoigné de l'intérêt du gouvernement dans cette question, intérêt qui ne se traduit pas uniquement par des "promesses pour demain - un demain lointain - mais par des initiatives qui ont déjà été prises ou qui le seront dans un proche avenir".

Et de rappeler ensuite l'appui gouvernemental aux recommandations de la commission Laurendeau-Dunton et le bill C-120 instituant l'anglais et le français comme langues officielles au pays avec le même statut, les mêmes droits et les mêmes privilèges dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement fédéral et prévoyant la nomination d'un commissaire des langues officielles qui aura le rang et tous les pouvoirs d'un sous-ministre, prévoyant enfin la création de districts bilingues.

La nouvelle loi, a aussi expliqué le ministre, prévoit que chaque agence fédérale qui offre des services aux voyageurs, à l'intérieur comme à l'extérieur du Canada, soit capable de le faire dans les deux langues.

Enfin, M. Drury a terminé en affirmant que le bilinguisme [...] une chose... mais pas toute la c[...] se et qu'il faut aussi considére[...] biculturalisme. A ce sujet il a[...] té une récente déclaration du [...] crétaire d'Etat, M. Gérard Pel[...] tier, qui se lit comme suit:

"Il existe aussi des minorit[...] francophones et anglophones, [...] vivent dans l'isolement, qui [...] besoin d'être nourries, tonifi[...] à même les ressources de l[...] propre culture. Le biculturali[...] me nous commande de voir à [...] que ces collectivités entrent da[...] le courant majeur de leur cultu[...] ce qu'elle ne sauraient faire tou[...] seules. Il faut que la culture f[...] çaise ou anglaise soit accessi[...] à tous leurs adhérents, de Terr[...] Neuve à Vancouver.

C'est M. le Juge André Déch[...] ne qui remercia l'orateur inv[...] et lui aussi, comme à l'accoutum[...] d'ailleurs, sut le faire avec gra[...] brio et humour.

Mentionnons en terminant [...] le Dr L.-O. Beauchemin s'était f[...] le porte-parole de tous en prése[...] tant les remerciements de chac[...] à l'endroit de Mme Gérard D[...] mond, remerciements accomp[...] gnés d'une magnifique gerbe [...] roses rouges.

Publicité

(suite de la page 1)

ATTENDU QUE la question du bilinguisme au Canada est de prime importance;

ATTENDU QUE les Canadiens de toutes les provinces s'intéressent aux questions de l'enseignement d'une langue seconde;

ATTENDU QUE de nombreux Canadiens ne sont pas au courant des nombreux efforts déjà réalisés dans ce domaine;

IL EST RESOLU que les Albertains d'expression française réunis en congrès à Calgary proposent à l'Office National du Film ou à Radio-Canada, la création soit d'un film, soit d'un ruban magnétoscopique, ou, préférablement les deux, dont le but serait de montrer l'enseignement élémentaire, secondaire et universitaire du français et en français actuellement à l'oeuvre en Alberta.

- ADOPTE

Ecole française, présentée par les jeunes

ATTENDU QUE nous les jeunes, reconnaissons les changements d'attitude encourageante à l'égard du fait français à travers tout le Canada et particulièrement en Alberta;

ATTENDU QUE nous les jeunes, sommes reconnaissants pour les efforts effectués par les diverses autorités en matière d'éducation;

ATTENDU QUE nous les jeunes, appuyons le système 50/50 prévu par l'amendement à la loi scolaire adopté par la Législature de l'Alberta, parce que nous avons confiance que ce système apporte de meilleurs résultats que ceux que nous avons connus jusqu'à maintenant;

ATTENDU, CEPENDANT, QUE nous les jeunes, ne croyons pas que ce système 50/50 soit une réponse adéquate à nos besoins;

IL EST RESOLU que nous les jeunes réunis en congrès à Calgary, recommandions à l'Association canadienne-française de l'Alberta:

A) de ne considérer ce système 50/50 que comme transitoire;

B) de voir à ce qu'il soit remplacé en temps opportun par un système d'écoles françaises plus conformes aux recommandations de la Commission B & B, où l'enseignement se donnera totalement en français, à l'exception d'un nombre suffisant d'heure consacré à l'anglais pour en assurer la connaissance;

C) d'insister pour que les anglophones qui choisiraient de poursuivre leur éducation dans des écoles françaises aient une compétence suffisante en français;

D) qu'autant que possible, on développe une atmosphère française à l'école.

- ADOPTE

Ecole française, par le Comité des résolutions

ATTENDU QUE l'établissement du bilinguisme au Canada est un élément essentiel dans la recherche de l'unité et de l'identité canadienne;

ATTENDU QUE tous les Canadiens qui le désirent ont un droit strict à devenir le plus parfaitement bilingues possible;

ATTENDU QUE le ministère de l'Education a le devoir de mettre à la disposition de ceux qui le désirent la possibilité de devenir bilingues;

ATTENDU QUE dans le climat actuel, tout Albertain n'éprouve aucune difficulté à acquérir normalement une connaissance suffisante de la langue de la majorité, soit la langue anglaise;

ATTENDU QUE pour acquérir une connaissance suffisante de la langue française, tout Albertain qui désire devenir bilingue doit être placé dans des conditions beaucoup plus favorables que celles qui existent actuellement;

IL EST RESOLU que les congressistes réunis à Calgary confient à l'Association canadienne-française de l'Alberta le mandat:

A) de faire porter toutes ses énergies pour que le système 50/50 donne le meilleur résultat possible;

B) d'entreprendre dès maintenant les démarches nécessaires pour que dans tous les districts bilingues qui seront établis à la suite des recommandations faites par la Commission B & B ainsi que dans les centres où il y a une population suffisante, il soit possible d'établir des écoles françaises ou des écoles avec classes françaises où la langue d'enseignement et la langue de communication sera le français, mais où une attention spéciale sera apportée à l'enseignement de l'anglais.

- ADOPTE

Assemblée annuelle...

(suite de la page 1)

le CAC se voit aussi limité dans ses activités; les participants ont donc cherché les moyens nécessaires pour sortir de ce cercle vicieux.

L'apport des Canadiens français de la province au secteur coopératif de l'Alberta n'est cependant pas négligeable comme l'a fait voir une partie du rapport présenté par M. Préfontaine à la suite de son voyage en compagnie de M. Girard. L'on a pu calculer que les nôtres achetaient de Federated Co-op, en 1967, pour plus de $3 millions; dans le secteur des Caisses populaires, 21 Caisses représentaient 7.7% du total des Credit Unions de la province, avec un avoir de $6 millions (soit 6.7%); les sociétaires étaient au nombre de 8,000 pour 6.3% et l'on sait d'autre part que les Franco-albertains représentent 6.8% de la population totale de la province.

Se basant sur ces données, le CAC devrait pouvoir justifier assez facilement devant les organismes centraux le bien-fondé de ses besoins financiers.

Quant au programme d'action pour l'année courante, il a donné lieu à une longue mais très intéressante discussion. L'on peut dire pour résumer le tout qu'avec un budget approximatif de $4,000 l'on entend cette année concentrer les efforts sur une ou deux régions particulières, accentuer la publicité, organiser diverses réunions d'information (et de formation).

Comme quelqu'un le faisait remarquer, il est de toute première importance que les directeurs d'organismes coopératifs soient convaincus eux-mêmes des principes qu'ils préconisent avant de chercher à convaincre les autres!

Les élections qui auraient normalement dû être tenues au cours de cette assemblée ont été reportées à plus tard, après que les délégués régionaux au Conseil auront été choisis ou nommés par leurs groupes locaux.

Pour terminer l'assemblée, l'on demanda à MM. Préfontaine et Légère de dire quelques mots. Le premier souligant quelques points très pratiques à l'intention des directeurs: l'envoi périodique d'une lettre circulaire pour l'information des intéressés sur les activités du Conseil, une politique de présence à toutes les réunions du mouvement coopératif (secteur anglais ou français), politique de pénétration dans tous les milieux. M. Préfontaine s'est dit que l'Alberta représentait un potentiel excellent - peut-être même le meilleur de toutes les provinces des Prairies - et qu'il fallait persévérer, même si les débuts s'avèrent difficiles.

Quant à M. Légère, il a d'abord tenu à remercier les dirigeants du CAC pour l'organisation du congrès du CCC l'été dernier - "congrès que tous ont fort apprécié" a-t-il dit. Il a poursuivi en assurant les directeurs albertains qu'il leur était possible de faire tout aussi bien ici que ce qui a été fait ailleurs... même si les obstacles à surmonter sont possiblement plus difficiles ici qu'ailleurs.

M. Légère a pointé en particulier le fait - d'ailleurs bien reconnu - que les coopérateurs albertains n'ont pas la même mentalité que ceux des autres provinces, et tout spécialement ceux de nos voisins de la Saskatchewan.

"L'aide de cette dernière, par la présence et les nombreux services que peut vous rendre son directeur gérant, vous est toutefois bien précieuse, a poursuivi le président du CCC et vous devriez en faire usage au maximum".

M. Légère a terminé en rappelant que le prochain congrès annuel du CCC aurait lieu au Nouveau-Brunswick, à compter du 6 juillet, et que ce serait à nouveau un congrès itinérant; il a souhaité une participation aussi nombreuse que possible de l'Alberta... en dépit des frais relativement considérables à encourir.

M. Fernando Girard clôtura l'assemblée en remerciant les deux visiteurs de l'extérieur de même que les Albertains venus de nos diverses régions.

TANGENTE

M. Philippe Leclerc est présentement à l'hôpital de High Prairie alors que Mme Stanley Purcha est hospitalisée à Spirit River; prompt rétablissement à chacun.

*****

Notre curé, le R.P. Tardif est présentement en voyage dans la province de Québec; durant son absence, c'est le R.P. Oscar Pinard qui assure le ministère paroissial.

*****

M. et Mme Isidore Langlois, des pionniers de chez nous, ont maintenant établi demeure à Falher où nous espérons qu'ils sauront se plaire.

*****

Notre bazar annuel doit avoir lieu dimanche prochain, 10 novembre. Il commencera à 3h. avec souper à 5h. 30 et le tout se terminera au cours de la soirée par le bingo-pêche et divers autres jeux. Invitation toute spéciale est faite à nos compatriotes de l'autre côté de la rivière!

McLENNAN

ORDINATION

Le 12 octobre dernier, avait l[...] à McLennan, l'ordination des P[...] res Eugène Leblanc et Jean-R[...] Monfette, tous deux de la Rivièr[...] la-Paix, respectivement de Jou[...] sard et de St-Isidore.

La messe fut concélébrée p[...] notre archevêque, Mgr Henri Ro[...] thier, les deux nouveaux prêtr[...] et les Pères Jean Marsan et G[...] rald Wiesner. La cérémonie [...] des plus touchantes. Parents [...] amis étaient venus de partout [...] joindre aux familles, en cette he[...] reuse occasion.

Un plantureux banquet, offert p[...] les Pères Oblats, fut ensuite ser[...] par les dames de McLennan.

Le lendemain, 13 octobre, l[...] deux jeunes prêtres célébrale[...] leur première messe dans le[...] paroisse respective. Quelqu[...] jours après, ils retournaient [...] Battleford, Sask., pour termin[...] une dernière année d'étude.

Félicitations aux nouveaux o[...] donnés et bonne chance dans le[...] ministère à venir.

Marie-Reine

Le 12 octobre dernier, M. R[...] saire Desbiens et Mlle Liset[...] Forget, tous deux de Marie-Re[...] ne, s'unissaient dans le maria[...] au cours d'une cérémonie qui e[...] lieu à l'église paroissiale. Le je[...] ne couple réside maintenant [...] High Level.

*****

Le 19 octobre, M. Franço[...] Belzile de notre paroisse épou[...] sait Mlle Jo-Ann Bonifacio [...] Lac LaBiche à ce dernier e[...] droit. Le jeune couple demeur[...] maintenant à Peace River.

Félicitations et meilleurs voe[...] aux nouveaux mariés.

*****

A l'occasion du mariage [...] François, les familles Belzi[...] se sont toutes rendues au L[...] LaBiche. Mlle Hélène Belzi[...] de Rimouski, Qué., soeur de [...] Fénélon Belzile, était aussi v[...] nue assister au mariage de s[...] neveu François.

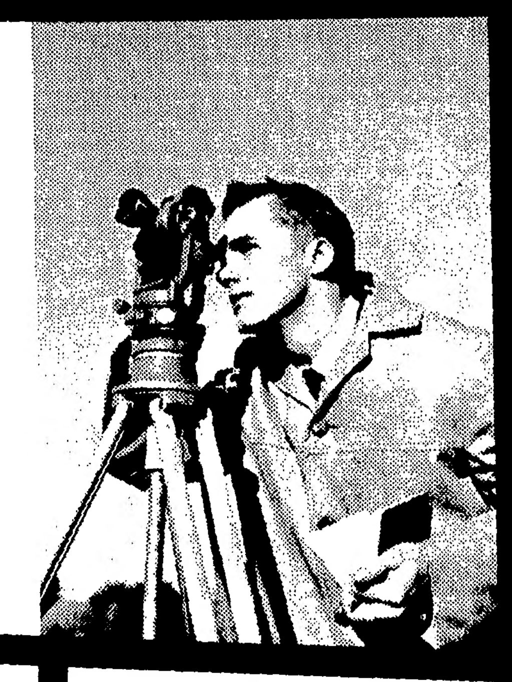
*****

Notre bingo a eu lieu le 27 o[...] tobre dernier; merci à tous ce[...] qui sont venus nous aider et no[...] encourager. Le succès fut ass[...] bon. Les gagnants de la rafle o[...] été: M. Jacques Tailleur de Jea[...] Côté, $25.00; Mme Lionel Go[...] de Marie-Reine, $10.00 et M. Wa[...] ter Paitchart du Fort Vermillo[...] $5.00. Félicitations à chacu[...]



...un "observateur à l'envers" de l'Alberta?

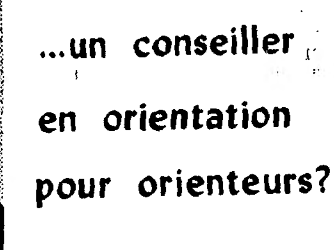
Harold Von Hollen demeure généralement la tête en haut, mais pour lui, notre province se présente plutôt à l'envers. C'est qu'il s'occupe des instruments au sein de la Division d'Arpentage du ministère des Routes et consacre une bonne partie de son temps les yeux rivés à un appareil qui lui fait voir les choses à l'envers. Cette Division du ministère a la tâche fantastique d'arpenter chaque pouce des 255,285 milles carrés qui forment la province de l'Alberta. Depuis les fermes des prairies jusqu'aux brousses du nord, la Division d'Arpentage est engagée dans un système de calcul compliqué qui établit les frontières de chaque propriété avec une très faible marge d'erreurs et assurant ainsi une mesure précise du territoire albertain.



avez-vous jamais rencontré...

...un technicien en chef des légumes?

En tant que Technicien horticole en charge de la production des légumes au ministère de l'Agriculture de l'Alberta, Division de Brooks, Allan Reesor possède un jardin presque incroyable. Il a la responsabilité de la pousse de matériel brut pour projets-pilotes devant ensuite déterminer la possibilité de production industrielle des légumes par toute la province. De ses travaux viennent les recommandations pour savoir quels sont les légumes les plus recommandables pour une région donnée. C'est là un autre moyen de fournir toute l'aide possible aux producteurs de l'Alberta.



...un conseiller en orientation pour orienteurs?

John Flaherty de la Division des Conseillers et de l'Orientation du ministère de l'Education de l'Alberta est responsable de maintenir les services d'orientation des écoles de la province toujours à date avec les développements les plus nouveaux et les chances d'opportunité les meilleures pour les étudiants qui vont graduer. Grâce à M. Flaherty et à la Division d'Orientation dans les écoles de l'Alberta, des centaines d'orienteurs sont mieux préparés pour guider les jeunes finissants à choisir une carrière.

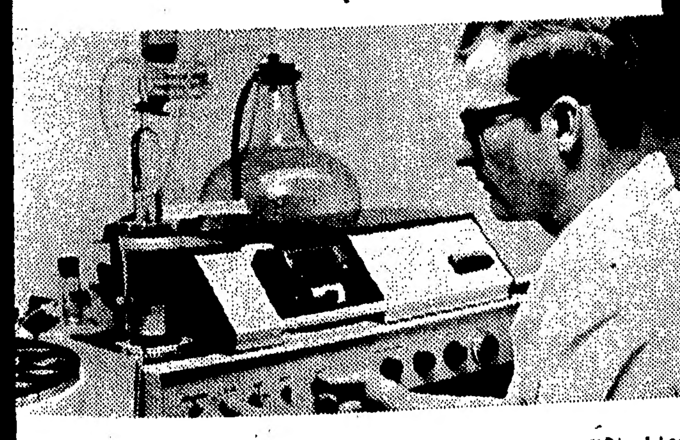
...un étiqueteur d'ours noirs?



Afin de mieux connaître les habitudes de migration des ours noirs de l'Alberta, chaque animal doit être identifié de quelque façon. Milan Novak, biologiste au sein du ministère de la Pêche et de la Faune de l'Alberta s'occupe de ce problème. Il tranquilise d'abord l'animal, après quoi il lui appose une étiquette à l'oreille; cela permet de suivre ses allées et venues et de connaître le nombre d'animaux qui vivent dans nos bois. Grâce à ces informations, le personnel du ministère peut maintenir la balance voulue entre le nombre de têtes, les conditions de leur habitat etc. De telles recherches sont une partie importante des activités de ce ministère.



...un diététicien pour le bétail?



Le bétail, comme les humains, a besoin d'une diète bien balancée pour survivre et grandir. Adolph Wittmeir est expert à déterminer ce que contient la nourriture animale et son habileté est mise à la disposition des fermiers de l'Alberta par l'entremise de son Laboratoire de Tests des sols et aliments de la Division industrielle du ministère de l'Agriculture de l'Alberta. Les services de laboratoire comprennent aussi l'analyse de nourritures produites sur la ferme, des recommandations quant à la nourriture à donner et le diagnostic de problèmes spéciaux. Grâce à ce laboratoire, l'on peut en arriver à une meilleure utilisation des nourritures du bétail, ce qui signifie une amélioration dans l'économie de l'élevage du bétail en Alberta.



...un visiteur assidu de salles de cinéma qui ne voit jamais les films?

Kenneth Kremer fréquente surtout les salles de cinéma lorsque les lumières y sont allumées et que l'écran est noir. Il est en effet l'un des inspecteurs qui voyagent par toute la province pour le compte de la Division de l'Amusement du Secrétariat provincial; ces derniers font en effet l'inspection de chacune des salles et théâtres de la province. De plus, la Division surveille l'entraînement des préposés à la projection et leur fait subir des examens pour s'assurer qu'ils sont parfaitement entraînés à l'utilisation de l'équipement très avancé que l'on utilise de nos jours dans les cinémas.

PROVINCE OF ALBERTA

For further information write:
Publicity Bureau
1618 Centennial Building
Edmonton 15



FREDERIC WALKER BALDWIN
LE PREMIER AVIATEUR CANADIEN

EN OCTOBRE 1907, LE CÉLÈBRE HOMME DE SCIENCE ALEXANDER GRAHAM BELL FORMAIT L'AERIAL EXPERIMENT ASSOCIATION AFIN DE METTRE SUR PIED UN "AÉRODROME" PRATIQUE QUI PUT SE MOUVOIR PAR LUI-MÊME ET TRANSPORTER UN HOMME. DEUX AMÉRICAINS, THOMAS SELFRIDGE ET GLEN CURTISS, ET DEUX JEUNES CANADIENS FRAIS ÉMOULUS DE L'UNIVERSITÉ DE TORONTO, JOHN McCURDY ET "CASEY" BALDWIN, S'ASSOCIÈRENT À CETTE ENTREPRISE.

APRÈS UNE SÉRIE D'EXPÉRIENCES AVEC UN DES PLANEURS, LE GROUPE CONSTRUISIT QUATRE APPAREILS CONCLUANTS, DONT LE FAMEUX SILVER DART

LE 12 MARS 1908, L'AEA ENTREPRENAIT DE FAIRE VOLER SON PREMIER APPAREIL LE RED WINGS, AU LAC KEUKA, PRÈS DE HAMMONDSPORT, N.Y. CE DEVAIT ÊTRE AUSSI LE BAPTÊME DE L'AIR DU PILOTE BALDWIN.

APRÈS AVOIR FRANCHI 150 PIEDS AU SOL, LA MACHINE S'ÉLEVA À UNE HAUTEUR D'ENVIRON 4 PIEDS ET VOLA SUR UNE DISTANCE DE 319 PIEDS POUR SE POSER SUR LA GLACE EN DÉRAPANT LÉGÈREMENT.

C'ÉTAIT LA PREMIÈRE VÉRITABLE DÉMONSTRATION PUBLIQUE D'UN AVION EN AMÉRIQUE DU NORD ET BALDWIN ACCÉDAIT À L'IMMORTALITÉ EN DEVENANT LE PREMIER AVIATEUR DU CANADA.



Une perle n'attend pas l'autre

p: r Pierre Villemure

"Si est le Seigneur Dieu qui a fait vin, c'est à coup sûr le Diable qui a fait la soif", a-t-il été éc t quelque part par un sage do: j'ai oublié le nom. Mais qui a onc créé les perles de langage? Ange ou démon? Car ces mésav ntures linguistiques peuvent rous conduire à des errances de pensée dont les conséquences sont parfois autrement graves que l'abus du divin jus de la treille.

Dans certains cas, il suffira d'un mot, d'une seule lettre même, pour conférer aux textes les moins libertins une allure irrévérencieuse, tel qu'il apparaît dans les coquilles suivantes: "La Reine, qui recevait hier le commodore X à sa table, l'a dévoré à la vue de tous, au cours d'un banquet, en récompense de ses faits d'armes"; "Nos hôtes possèdent une cave à vin bien remplie. Ils nous ont laissé savourer leurs meilleures grues durant une nuit entière. Ce fut une jouissance inégalable."; "En quelques instants, le tigre sanguinaire eut tôt fait de décorer sa victime impuissante"; "L'aristocratie d'Ancien Régime avait des goûts très farrinés"; "L'Amicale des Anciens revient têter à son Alma Mater, le collège de X. Après tout, c'est au sein de cette institution qu'ils ont puisé la science et la santé intellectuelle"; "Il prend beaucoup de mieux depuis que le docteur lui a fait passer un examen musical"; "Le dernier Grand Prix du risque va à une jeune chanteuse, inconnue hier encore"; "Surplus de guerre à vendre, matériel de campisme, poêles, lits pliants, mamelles en alluminium à peine usagées".

Egalement, la lecture des horoscopes s'avère souvent édifiante. On peut y trouver parfois des coïncidences d'une ironie inégalable: "Si vous êtes vierge, hâtez-vous d'agir aujourd'hui pour remédier à votre situation. Il y a toujours place pour une amélioration à condition de faire un petit effort au début. Ménagez votre sommeil. Petite douleur physique momentanée"; "Taureau: C'est le temps ou jamais de prendre vos difficultés par les cornes et de foncer tête baissée en avant. Surtout, ne vous laissez pas monter sur le dos par votre entourage. Quant à vos projets, prenez le temps de les ruminer longuement avant de prendre une décision. Evitez de vous avachir devant les difficultés"; "Scorpion: Vous serez enclin à la nervosité aujourd'hui. Ne vous laissez pas empoisonner par le venin des paroles malveillantes de certains. Evitez de piquer la curiosité des gens au sujet de votre vie privée"; "Cancer: Prenez garde à votre santé. Janvier est le mois à surveiller en entier sur ce rapport. Quelque chose vous ronge et vous mine à votre insu: faites votre auto-critique pour savoir d'où provient ce mal. Il n'est peut-être pas incurable. Et puis, n'hésitez pas à consulter un médecin. Petits malaises en perspective".

Il n'est pas rare qu'on laisse échapper, dans le feu d'une conversation, des propos plus ou moins sensés ou que l'on ponde, avec un aplomb imperturbable, d'énormes incongruités: "Les X ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, de sexe masculin"; "Il est de notre intérêt mutuel que nous échangions nos impressions ensemble et vice-versa"; "Nous avons longuement discuté sur la valeur indiscutable de cette oeuvre"; "C'est ma propre opinion personnelle et je la partage"; On n'a plus les morts qu'on avait: "Les cruels Assyriens pénètrent dans la ville et, selon leur coutume barbare, ils tuèrent tous les habitants sans exception. Quant aux nombreux survivants, ils furent réduits en esclavage"; Une langue vraiment imagée: "Le marché du caoutchouc se révèle très élastic cette année. Il ne cesse de fluctuer, tantôt en extension, tantôt en régression, et les hommes d'affaires brésiliens se promènent de long en large dans leurs bureaux, avec une inquiétude croissante ou décroissante, selon les nouvelles du marché sur le caoutchouc de Bélem"; "Retrouvée le crâne défoncé à coup de marteau par des passants, la victime n'a pu donner d'explication sur l'odieuse agression dont elle avait été l'objet. On est toujours sans nouvelles du marteau. Quant à la victime, elle se remet lentement de ses émotions"; "Le mystère de la femme coupée en morceaux reste entier".

Ne nous hâtons pas, cependant, de jeter la pierre à qui que ce soit quand, au hasard de nos lectures ou de nos conversations avec nos semblables, nous tombons parfois sur des verrues inélégantes qui déparent autant le style qu'elles gâtent l'esprit. Ces faux pas peuvent aisément être le lot du censeur le plus avisé. Que dire alors des aventures rocambolesques qui guettent le commun des mortels!

Des mots qui nous viennent de partout

Si vous conseillez à quelqu'un de "watcher" telle émission télévisée, vous savez certainement que votre *phrase comporte* un anglicisme. Mais si vous parlez d'un "politicien" ou d'un "cavalier", vous ignorez peut-être que vous avez employé ce qui, autrefois, n'était qu'un anglicisme ou qu'un italianisme.

En fait, ils sont légion, ces mots qui, sous une apparence française, cachent quelque trait étranger.

Avant d'en découvrir quelques échantillons, précisons que les mots gaulois, latins et germaniques *qui ont donné* naissance au *français ne sont* pas des emprunts. Ils constituent ce qu'on appelle le fonds primitif. (Les premiers étant des substrats, les autres des superstrats).

La substitution du latin au gaulois s'est réalisée progressivement après l'annexion de la Gaule à l'Empire romain.

Au 5e siècle, après l'invasion des Francs, peuplade germanique, l'incorporation de mots franciques au latin (qui lui-même se transformait déjà) hâta l'évolution du parler de la Gaule. Et vers l'an 800, le français était devenu une langue autonome.

C'est aux *mots* étrangers apparus après cette date que l'on réservera le terme d'emprunt ou d'adstrats.

Au hasard des événements

Les emprunts sont liés à l'histoire politique, économique et intellectuelle d'un pays. Lorsqu'un peuple fait la guerre avec un autre, lorsqu'il importe ses produits, ses habitudes culturelles ou ses réalisations scientifiques, il est mis, par le fait même, en contact avec la langue du peuple en question. D'où la possibilité d'en emprunter quelques termes.

La plupart d'entre eux seront ce qu'on appelle des emprunts de nécessité: une langue ne possède pas toujours des termes propres pour désigner les réalités nouvelles qui s'introduisent dans le pays. On a tendance alors à utiliser le nom étranger qu'elles portaient déjà.

Et c'est ainsi qu'au cours de son histoire, le français a emprunté une multitude de mots dont environ 3,000 ont été conservés.

Du Nord au Sud

Du 14e au 18e siècles, le français s'est enrichi d'environ 230 mots venus de pays du Nord. Le commerce maritime avec les Pays-Bas l'a doté de noms de poissons comme "cabillaud", "bar", "éperlan", "aiglefin", et de termes de marine: "bâbord", "tribord", "chaloupe", "havre", "haler". Et, lors de leurs incursions en France, les armées allemandes ont laissé quelques vestiges comme "arquebuse", "sabre", "cible", "obus".

Le français s'est encore inspiré d'une langue bien plus lointaine: l'arabe. 269 mots arabes se sont incorporés au vocabulaire du Moyen Age. L'Islam était alors une grande puissance politique, économique et militaire, qui cherchait à étendre sa domination en Europe. Par ses navires arrivèrent en France, avec les produits qu'ils désignaient, des mots comme "sucre", "orange", "nacre", "satin", "coton", "matelas"...

L'Islam était aussi le foyer d'une intense culture. Ses savants connaissaient l'arithmétique "l'algèbre", observaient le "zénith", et entre deux rêves d'"alchimie", distillaient, dans leurs "alambics", quelque "alcool" ou quelque "élixir".

Certains mots arabes sont passés par l'Italie ou par l'Espagne avant d'aboutir en France. Ainsi ces "alcades", ces "alcazars" et même ces "guitares" que nous attribuons à l'Espagne sont en réalité d'origine arabe.

Plus tard, la conquête d'Algérie introduira d'autres mots arabes *comme* "toubib", "bled" ou "maboule".

Vers la fin du 16e siècle, la France entre en contact avec l'Espagne. Les soldats de Charles Quint venus lutter contre l'armée de François 1er ou d'Henri II durent parler de "guérillas", d'"adjudants", de "parade" ou de "casque". Parmi eux devaient se trouver de *fiers* "matamores", de pauvres "fanfarons", et peut-être beaucoup de "hâbleurs".

L'Espagne nous a transmis en plus de termes arabes, nombre de mots venus de ses colonies: "maïs", "chocolat" et "indigo"; "moustique" et "ouragan".

D'autres spécialités coloniales se sont fait connaître par le Portugal: "véranda", "coco", "pintade", "cobra".

La liste des emprunts du français ne s'arrête pas ici. Plus importants, et souvent moins justifiés, seront ceux que l'on fera à l'italien et à l'anglais.

La magie du prestige

La formation des emprunts dépend-elle *uniquement* de contacts entre différents peuples? Comment expliquer alors qu'une langue morte, se rattachant à une civilisation disparue, puisse inspirer de nouveaux mots? Pourquoi puise-t-on plus abondamment chez tel voisin plutôt que chez tel autre? Pourquoi encore délaisse-t-on ses propres mots pour en imiter d'autres?

Si des contacts prolongés ont leur importance, ce sont en fin de compte des facteurs psychologiques ou sociaux qui déterminent l'importance des emprunts. Cela peut être la tendance au moindre effort: un mot étranger plus court supplantera facilement son équivalent trop encombrant. Ou bien ce sera un certain besoin de renouveau: l'usage ayant affadi certains de nos mots, leurs équivalents étrangers se chargent pour nous de plus d'intensité ou d'une saveur spéciale. Mais c'est surtout le prestige attribué à la culture dont *on s'inspire*.

Nous avions mentionné plus haut la possibilité de faire des emprunts à des langues mortes. C'est ce qu'a fait le français (comme beaucoup d'autres langues), en se créant une kyrielle de mots à partir de racines grecques ou latines, au lieu de les dériver des mots français correspondants (lorsque c'était possible). Ce seront surtout des termes scientifiques, puisque le prestige des civilisations antiques a toujours été très élevé chez les hommes de lettres ou de sciences. Rien d'étonnant que ces emprunts se soient multipliés avec le développement scientifique du 19e siècle. Mais *ce sera aussi* l'occasion de se forger d'autres mots pour mieux rester fidèle à l'origine latine: ainsi, sur "fragilem" et "rigidum", on a construit "fragile" et "rigide", jugés plus authentiques que les mots "frêle" et "raide", résultant de l'évolution phonétique des mêmes antécédents latins.

Des italianismes au "français"

Dans le cas des emprunts aux langues vivantes, le rôle que joue le prestige est encore plus évident. Car de la nation admirée on imite non seulement des mots (dont on n'a pas toujours besoin) mais des institutions, des habitudes ou des modes. Ce qui provoque une recrudescence d'emprunts.

Des illustrations typiques de cet état de choses nous sont données par l'italomanie et l'anglomanie.

La première se répandit en France au 16e siècle. Déjà les artistes de la Renaissance préconisaient, outre l'imitation des Anciens, celle des Italiens. Après le mariage d'Henri II et de Catherine de Médicis, après l'arrivée à la cour de nobles et d'artistes italiens, le prestige de l'Italie, cent *fois* rehaussé aux yeux des *Français*, déclencha partout l'imitation de tout ce qui venait du pays de la reine. Ce fut là la grande source des emprunts à l'italien, plus que ne l'avait été au Moyen Age le commerce avec les Lombards, plus que ne l'étaient à la même époque les guerres d'Italie. On ne se contente pas d'i*talianiser* le vocabulaire de la poésie ou de la peinture. On construit à l'italienne: aux façades des palais, on accroche des "balcons" munis de "balustres", et dans les intérieurs, on aménage des "antichambres" et des "appartements". On s'habille à l'italienne: les hommes portent des "*caleçons*", les dames chaussent des "escarpins". On *s'amuse* à l'italienne: on monte des "ballets", on fait tourner des "carrousels", on porte des "travestis" pour aller danser au "carnaval". Même en amour, on s'inspire de l'Italie. Ce qui donnera: "s'amouracher", "caresse" et "caprice".

L'italomanie *survivra* à la cour des Valois. Mais, à partir du 18e siècle, le rayonnement de la culture italienne pâlit. Du même coup, la mode italianisante s'affaiblit. Au 19e siècle, le vocabulaire de la musique s'enrichira de termes *italiens*. Mais ce seront des emprunts modérés et *limités*.

Quand à l'anglomanie elle se prépare déjà au 18e siècle avec l'admiration qu'éprouvent les philosophes pour les institutions parlementaires anglaises. Cela nous amènera des mots comme "comité", "verdict", "vote", "officiel", "politicien", "budget"... Dès le 19e siècle, l'essor scientifique et industriel de l'Angle-

(suite à la page 16)

événements-jeunesse

14 NOVEMBRE

Les "Jeunes Comédiens de Québec" donnent un spectacle à l'auditorium de l'Académie Assomption.

15 NOVEMBRE

Danse publique au Collège St-Jean, organisée par la "Cité Universitaire et Secondaire de St-Jean" (C.U.S.J.)

16 NOVEMBRE

Boîte à Chansons; spectacle présenté à être annoncé plus tard.

23 - 24 NOVEMBRE

Le "Rideau Rouge" présente Asmodée de François Mauriac au Students' Union Theatre (campus de l'Université).

30 NOVEMBRE

Boîte à Chansons; spectacle présenté à être annoncé plus tard.

7 DECEMBRE

Boîte à Chansons; spectacle présenté à être annoncé plus tard.

lairetout...

Les lettres de l'alphabet sont numérotées 1 à 26. Les numéros sur le bout de papier forment ainsi le nom Hans Boraige.

es 8 erreurs...

le projecteur au milieu.

le gant de boxe gauche est plus grand.

il y a un spectateur de plus.

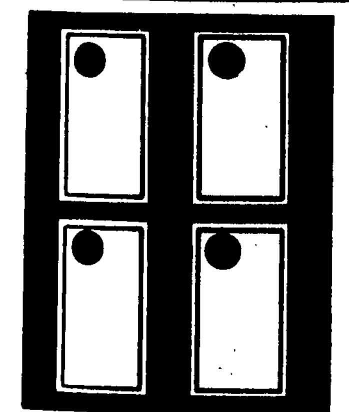
le brassard autour du bras gauche de l'homme gauche.

la jambe du pantalon du boxeur gauche est plus longue.

le pieu du ring est plus long.

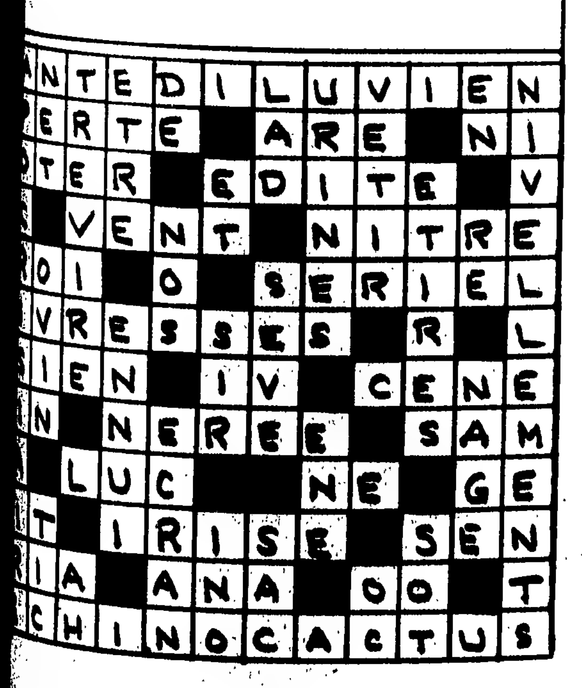
la moustache du spectateur à droite.

le bras gauche du boxeur à droite a changé de position.

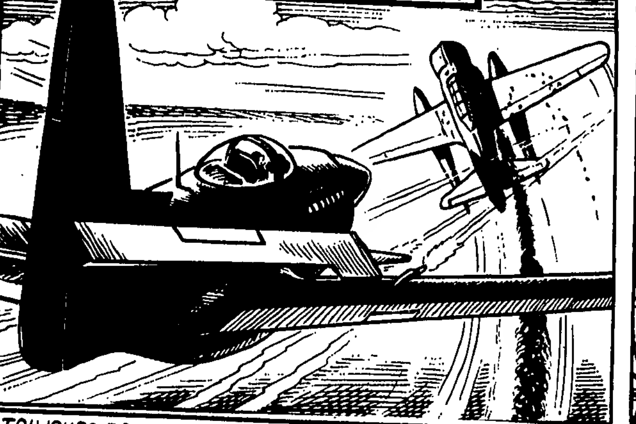


Solution, p. 15

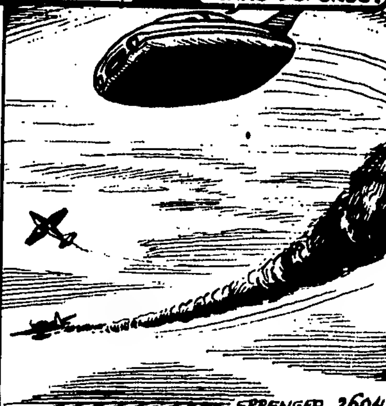
Essayez de placer ces quatre planches de façon à avoir dans chaque coin un point noir!



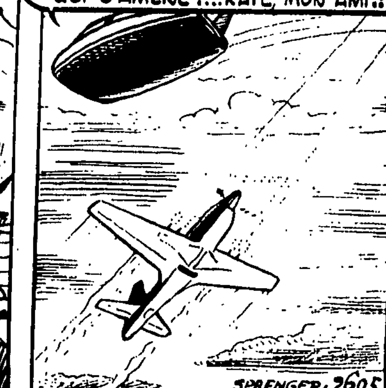
PILOTE TEMPETE



























Les groupes sanguins

Les globules rouges sont répartis en quatre groupes principaux, soit les groupes, A, B, AB, et O. Environ 46 pour cent des humains sont du groupe O; 42 pour cent du groupe B, et 3 pour cent du groupe AB. Les groupes sanguins sont établis par des facteurs héréditaires, de la même façon que sont transmises par les parents d'autres caractéristiques, telles que la couleur des yeux ou des cheveux.

Les groupes sanguins ABO sont faciles à reconnaître, en procédant à certains tests de laboratoire pour lesquels on emploie du sérum humain. Le sérum renferme des substances qu'on appelle les anticorps des groupes sanguins. Ceux-ci causent une réaction lorsqu'ils sont mis en présence des différents types de globules rouges. Par exemple, lorsqu'un sérum contenant des anticorps, anti-A, est mêlé à des globules rouges du groupe A, il réagit sur eux et les force à se former en agglutinants. Toutefois, si l'on ajoute ce même anticorps à des globules du groupe B, il ne se produira aucune réaction et les globules resteront isolés. En employant l'anti-B de la même façon, on parvient facilement à identifier les quatre groupes de sang. Ces anticorps sont importants pour une autre raison aussi. S'il arrive que pour une transfusion on se sert de sang d'un groupe différent, les globules rouges pourront s'agglutiner de la même façon et entraîner des suites sérieuses et même fatales. A l'hopital on devra procéder à un certain nombre d'épreuves de laboratoire avant de pouvoir établir avec certitude le sang qui convient à un malade. Il faudra d'abord s'assurer que les globules du sang du donneur sont du même groupe que ceux du malade. On mélangera ensuite un échantillon du sang du malade pour vérifier s'ils sont compatibles. Cet examen se fait en mettant dans une éprouvette une quantité de globules rouges du donneur en présence de sérum du malade. Si les globules ne s'agglutinent pas, le sang du donneur sera condiséré compatible à celui du malade et la transfusion pourra se faire sans danger. Si, au contraire, il présente des agglutinants, il est donc incompatible et la transfusion serait dangereuse.

Qu'entend-on par facteur Rh?

Le globule rouge porte aussi une deuxième substance importante qu'on appelle le facteur Rh. Cette substance est semblable à celles des groupes A et B, et nous vient par l'effet des mêmes lois de l'hérédité. Ce facteur se retrouve chez 85 pour cent de la population. On dit communément que ces personnes sont Rh positif. L'autre 15 pour cent qui n'ont pas ce facteur sont dits Rh négatif. L'appellation Rh vient du fait qu'on a découvert l'existence de ce facteur alors qu'on expérimentait avec des singes Rhésus.

Ce facteur joue un rôle important dans les tranfusions sanguines. En effet, les malades doivent recevoir du sang de même facteur Rh que le leur. Un malade qui recevrait du sang Rh positif alors que le sien est Rh négatif, développerait dans son organisme des anticorps aux globules Rh positifs. Alors, si les tansfusions suivantes sont de sang Rh positif, les anticorps feront s'agglutiner ces globules, causant ainsi une réaction à la transfusion. C'est un peu le problème qui surgit lorsqu'une mère Rh négatif porte un enfant, dont le sang est celui d'un père Rh positif. Dans une faible proportion de ces cas, les globules de l'enfant parviendront à s'échapper par le placenta et à se répandre dans la masse sanguine de la mère. Alors il peut se former un anticorps au facteur Rh de ces globules. Un tel anticorps pourra traverser à nouveau le placenta pour rejoindre la masse sanguine de l'enfant. En pareil cas, l'anticorps risque d'endommager les globules Rh positifs de l'enfant et causer l'anémie et la jaunisse. Dans les cas graves, il sera nécessaire d'administrer à l'enfant un "exsanguino-transfusion", dès les premiers jours qui suivront sa naissance. Par ceci, on enlève de petites quantités de sang qu'on remplace immédiatement par un volume égal de sang dont les globules sont Rh négatif, et non sensibilisés par l'anticorps. On continue ainsi jusqu'à ce que tout le sang de l'enfant soit changé. Ce problème se présente chez moins de 4 pour cent des couples où la mère est Rh négatif et le père Rh positif, et même alors il apparaît rarement à la naissance des deux premiers enfants.

Des consommateurs formés à l'école, pourquoi pas?

Saviez-vous que certains supermarchés ont tendance à augmenter leurs prix une quinzaine de jours avant une fête, pour les baisser au dernier moment afin de stimuler les ventes; que tel marchand de voitures d'occasion exige un intérêt de 42% sur les ventes à tempérament; et que deux magasins peuvent vendre, le même jour, à 18 ou 20 cents de différence, une boîte de jus d'orange congelé de même contenance et de la même marque? Ces faits sont le résultat d'enquêtes effectuées récemment par des élèves d'une école secondaire qui a choisi cette méthode pratique pour faire de ses étudiants des consommateurs avertis.

Ce genre de formation, devenu de plus en plus nécessaire pour tous, l'est surtout pour les milliers de jeunes qui ne vont pas jusqu'au bout de leurs études ou qui se marient aussitôt qu'ils les ont terminées. Ils sont habituellement bien peu préparés à fonder un foyer et à élever une famille.

C'est pour remédier à cette lacune qu'une école secondaire de Yonkers, N.Y., a inscrit à son programme un cours à option intitulé "Problèmes du consommateur". D'une durée d'un an, il est ouvert à tous les élèves et se complète d'une série de conférences où des spécialistes traitent de sujets pratiques tels que l'achat d'une voiture, les assurances, les fraudes, et le reste.

A l'origine, ce cours s'adressait uniquement aux élèves ne se destinant pas aux études supérieures. Mais le succès fut tel qu'on l'ouvrit à tous les élèves désireux de le suivre. Plus tard, on organisa des conférences, puis l'idée vint d'étendre l'étude du sujet au cycle entier de l'enseignement.

Au cours de langue, par exemple, les élèves analysent des textes publicitaires, en s'efforçant de discerner la réalité sous le clinquant des généralités. En mathématiques, ils s'entraînent à calculer les frais que représentent les intérêts et essaient de démasquer les pièges du paiement différé. Aux cours d'économie, on étudie les opérations de banque, les budgets, l'art de vendre. En histoire, on parle de l'exploitation du consommateur à traver les âges et des efforts faits sur le plan législatif pour réprimer ce genre d'abus. Et ainsi de suite.

Pour être efficace l'éducation du consommateur doit partir de l'actualité. Une bonne partie des cas étudiés se fondent donc sur la télévision, la radio, les journaux et les revues. D'autre part, les élèves se font l'écho de l'expérience acquise par leur famille et leurs amis, de sorte que l'enseignement est d'emblée très vivant.

Excellents trucs pour tenir les cambrioleurs hors de la maison

Les vols, avec effraction viennent au second rang au Canada parmi les offenses criminelles les plus fréquentes dans les villes, mais la femme peut faire beaucoup pour protéger ses biens et sa personne, selon la revue de l'Association canadienne des infirmières.

Lorsque vous emménagez dans un appartement ou une maison, dit la revue, faites changer toutes les serrures par un serrurier reconnu, même si vous connaissez les anciens locataires.

L'article de The Canadian Nurse fait observer de plus qu'il ne faut que quelques minutes pour reproduire une clé et que bien des gens sont susceptibles de posséder la clé de votre domicile: anciens concierges, électriciens, plombiers, femmes de ménage et déménageurs.

Un cambrioleur sur deux s'introduit dans un appartement en forçant une serrure trop faible. Il convient donc de trouver pour les portes les meilleurs serrures possibles.

La serrure Fox, par exemple, consiste en une tige de métal à l'intérieur de la porte et ne peut être forcée que si l'on scie la tige. La serrure à double cylindre comporte deux niveaux et une encoche de chaque côté, de sorte qu'on ne peut l'ouvrir à l'aide d'un passepartout.

Il est bon d'avoir une chaîne de porte qui ne puisse s'enlever de l'extérieur.

Qui est là?

De nouveaux modèles de chaînes fonctionnent avec une clé et peuvent protéger votre appartement pendant que vous êtes sorti. Si la porte de votre appartement est pourvue d'un judas, servez-vous en pour identifier ceux qui se présentent chez vous.

N'inscrivez pas votre identité sur votre porte-clés et si vous égarez vos clés, faites immédiatement changer les serrures.

Si vous habitez une maison ou un appartement au rez-de-chaussée, ou si votre balcon ou votre sortie d'urgence sont facilement accessibles à l'appartement voisin, assurez-vous que vos fenêtres sont bien protégées.

Dans les grandes villes, les fenêtres des appartements au soussol ou au rez-de-chaussée sont souvent protégées par des barreaux de fer. On peut aussi munir les fenêtres de vis de sécurité qui bloquent la fenêtre à demi ouverte.

L'été, n'installez que des moustiquaires à fortes mailles et qui s'accrochent sur l'intérieur.

Les femmes recherchent deux fois plus que les hommes les paradis artificiels

Les femmes abusent deux fois plus que les hommes de médicaments de type tranquilisant ou hypnotique. Au début, elles les réclament pour guérir les troubles de sommeil mais bientôt, elles augmentent les doses et découvrant les propriétés euphorisantes de ces médicaments en absorbent des doses massives allant jusqu'au suicie provisoire (tentative de suicide).

Le plus souvent, c'est la fuite devant la réalité pénible, objective ou purement imaginaire qui est recherchée. Pour beaucoup d'autres, c'est la réaction sans joie que l'on veut estomper et aussi l'ennui des tâches ménagères, astreignantes et peu valorisantes; c'est aussi souvent une façon agressivement démissionnaire de s'opposer à l'autorité du conjoint. Protestataires aussi ces deux patientes qui ne sont jamais prostituées qu'à la faveur de la levée d'inhibition obtenue par un médicament, a dit le psychiatre Ferand Goffioul de Belgique traitant des problèmes posés par l'abus des médicaments.

Ces constations font suite à une recherche effectuée par le Dr Goffioul auprès de 130 personnes - dont 42 hommes et 188 femmes - en traitement en service psychiatrique après avoir recouru à des doses excessives de drogues.

Dans une entrevue, le Dr Goffioul disait que rien au départ ne semblait motiver ces femmes à rechercher l'évasion que leur procuraient les médicaments. Un seul point commun: l'âge. Il semble en effet que c'est vers l'âge de trente ans que la femme atteint la possession complète de son "moi". "A cet âge la majorité des femmes ont fait l'expérience de l'amour, de la maternité, de la réussite sociale. Elles sont à un tournant de leur existence.

Elles doivent choisir entre deux existences: une vie active ou une vie de retraite. Si ce choix ne se fait pas instinctivement, la femme recherche un dérivatif à son ennui, à son inefficacité. De là naît l'angoisse qui se traduit par l'insomnie et que le médecin soigne avec des somnifères.

La dépression, un mal féminin

La dépression, une maladie féminine, croit-on, est une conséquence normale de l'ennui des femmes dans une société qui ne leur fournit pas suffisamment de responsabilités, selon le Dr Goffioul. A ce sujet, fait remarquer sa femme qu'il fait noter que les femmes sont aussi beaucoup plus enclines que les hommes au suicide provisoire.

-Elles absorbent une dose massive de médicaments pour avoir la paix pendant douze heures, pour ne pas penser à rien... voilà le genre de réflexions qu'elles nous font quand nous les interrogeons sur les motifs de leur décision. C'est encore les femmes qui succombent en nombre beaucoup plus élevé que les hommes au véritable suicide qui, celui-là est irrémédiable.

Les repas de l'écolier

Il est très important que les écoliers mangent bien au petit déjeuner et au repas du midi.

Nombre d'enfants commencent la journée avec un petit déjeuner insuffisant pour les garder en forme jusqu'à l'heure du midi. C'est une mauvaise habitude. Sans un bon petit déjeuner, il est très difficile, dans les deux autres repas, de satisfaire aux exigences alimentaires quotidiennes.

Le repas du midi doit être suffisant également, car les enfants bien nourris jouissent d'une meilleure santé, sont plus heureux et donnent un meilleur rendement à l'école que les enfants sous-alimentés.

Que contient un bon déjeuner? Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social propose, dans sa publication intitulée Alimentation saine, les aliments suivants pour le repas du midi de votre enfant, pris soit à la maison, soit à l'école:

-fromage, oeuf ou autre aliment protéique; légume ou fruits; pain avec beurre ou margarine enrichie; lait comme boisson ou comme aliment à base de lait. (Le lait froid, les boissons chaudes au lit ou les soupes au lait se transportent bien dans un thermos). Les poudings au lait et les crèmes instantanées peuvent être transportés dans des bocaux à couvercle.

Si plusieurs enfants apportent des bocaux contenant des aliments qui doivent être réchauffés (ragoût, soupe), tous les bocaux peuvent être placés dans un grand plat d'eau chaude assez tôt pour permettre aux aliments d'être bien chauds à l'heure du repas. Cependant, une méthode plus populaire consiste à préparer, à l'école même, un met chaud: cacao, mets gratiné, fèves au lard, etc., pour compléter le repas apporté de la maison.

L'avortement toujours préjudiciable à la santé

Les complications qui découlent de l'avortement sont et seront toujours préjudiciables à la santé physique et mentale de la femme. Peu importe que l'avortement ait été légal ou illégal, les complications demeurent les mêmes. C'est ce qui ressort d'une conférence qu'a donnée le docteur Jacques Lorrain en marge du 38e congrès de l'Association des médecins de langue française du Canada à Ottawa.

Suites de l'avortement

Ce genre d'opération, qui est indéniablement contre nature, produit l'un ou l'autre des effets suivants: la perforation utérine, une lacération du col utérin, des infections, la stérilité dans certains cas, une endocrinopathie, ou encore de l'anémie, et même le décès.

Statistiques

Selon certaines statistiques approximatives, il y aurait quelque 10,000 avortements clandestins au Québec, chaque année. Pour ce qui est du Canada, on en compterait environ 100,000 annuellement. Quelle est la cause de cette situation déplorable? Le docteur Lorrain nous a fourni des renseignements pour le moins surprenants. Contrairement à ce qu'est l'opinion populaire, ce ne sont pas les futures mères célibataires qui se font avorter, mais bien les femmes mariées. En effet, les femmes mariées qui recourent à ce genre d'opération illégale représentent de 70 à 75 pour cent des cas.

Causes et remèdes

La majorité des mères de famille qui se rendent à cette pratique le font parce que la situation financière de leur ménage ne permet pas l'arrivée d'un autre enfant, dont elles se sentent obligées de se débarrasser.

La solution que nous a apportée le docteur Lorrain à cet état de chose, (solution préventive) est le "Planning familial", et également l'établissement de cours d'éducation sexuelle progressif, commençant au niveau de l'école primaire. Le docteur Lorrain a tenu à souligner, en terminant sa conférence, l'excellente initiative de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, qui a, des cours d'éducation sexuelle à son programme, pour l'année académique en cours.

L'Art de la "crêperie"



DES PANNEQUETS AUX PECHES - Des petites crêpes roulées remplies de pêches et d'amandes grillées, baignant dans une sauce veloutée, parfumée à l'orange... Voilà un dessert des plus raffiné!

Si réussir des crêpes minces et tendres vous a toujours posé un problème, lisez attentivement les conseils qui suivent et bientôt vous passerez maître dans l'art de la "crêperie".

1- Mélanger tous les ingrédients à la fois jusqu'à obtention d'une texture lisse, à consistance de crème épaisse. Un mélangeur (blender) électrique facilite grandement cette opération.

2- Laisser la pâte reposer au moins 2 heures, même toute la nuit si possible. Ce repos est le "truc" qui permet d'obtenir des crêpes minces, tendres et légères.

3- Le choix de la poêle à cuire est aussi important. Utiliser une poêle à fond uniforme et de la dimension désirée des crêpes, généralement une poêle de 6 à 8 po., celle que l'on recommande aussi pour les omelettes. Il serait préférable qu'elle soit en fonte ou en aluminium épais ou encore en un métal dont la base extérieure est induite de cuivre. Les poêlons en fonte émaillée ou à revêtement qui n'attache pas sont ce qu'il y a de mieux. Si les parois sont incurvées, c'est l'idéal.

4- Faire chauffer la poêle jusqu'à ce que quelques gouttelettes d'eau froide y grésillent. En badigeonner le fond d'un peu de beurre: Il faut que la poêle soit assez chaude pour que la pâte fige presque immédiatement.

5- Retirer la poêle du feu et y verser rapidement la pâte. (Toujours retirer la poêle avant d'y verser la pâte). L'incliner en tous sens pour que la pâte s'étende également. Enlever l'excédant de pâte, s'il y a lieu. Par contre, si le fond de la poêle n'est pas entièrement recouvert, en rajouter. La crêpe doit être aussi mince (1/16 po. env.) et délicate que possible.

6- Remettre la poêle sur un bon feu vif pour continuer la cuisson. Laisser cuire jusqu'à ce qu'une bordure dorée tout autour de la crêpe commence à paraître. La détacher de la poêle à l'aide d'une spatule et la retourner en utilisant la spatule ou les doigts. Faire dorer légèrement.

7- Glisser la crêpe sur un treillis. Procéder de la même manière pour le reste de la recette.

Les crêpes se conservent plusieurs jours au réfrigérateur et un mois au congélateur. Bien les envelopper afin qu'elles ne se dessèchent pas. Avant de les faire congeler, les faire refroidir quelque temps au réfrigérateur en ayant pris soin de placer une feuille de papier paraffiné entre chacune. Envelopper le tout dans du papier d'aluminium épais. Pour les utiliser, laisser décongeler complètement dans l'emballage, à la température de la pièce et les séparer. Réchauffer à four doux.

Pâte à crêpes de base
3/4 tasse de farine tout usage tamisée
2 c. à table de sucre
1/4 c. à thé de sel
3 oeufs
1-1/4 tasse de lait
2 c. à table de beurre, fondu

Tamiser ensemble la farine, le sucre et le sel. Bien battre les oeufs; ajouter le lait. Faire un puits au centre des ingrédients secs et verser lentement les oeufs battus, en brassant sans arrêt, jusqu'à ce que la pâte soit lisse et coulante. Incorporer le beurre fondu. Couvrir et placer au réfrigérateur deux heures. Faire chauffer à feu doux une poêle de 6 po. de diamètre jusqu'au moment où une goutte d'eau froide jetée dans la poêle chaude grésille. Badigeonner de beurre le fond et les parois de la poêle. Retirer du feu; verser 2 c. à table de pâte à crêpes et basculer la poêle dans tous les sens afin de recouvrir le fond complètement. Cuire environ une minute ou jusqu'à ce que la bordure de la crêpe soit dorée. A l'aide d'une spatule, retourner la crêpe avec précaution et faire dorer l'autre surface une demi-minute. Enlever la crêpe de la poêle. Répéter cette opération avec le reste de la pâte. Maintenir les crêpes chaudes dans un four doux, enveloppées dans un linge de toile déposé sur une plaque à biscuits; ou les faire d'avance et les faire réchauffer au moment de servir.

N.B. Si on prépare la pâte dans un mélangeur, mettre les oeufs, le lait et le beurre fondu dans le récipient; ajouter les ingrédients secs. Couvrir et mêler à grande vitesse une demi-minute. A l'aide d'une spatule, décoller la pâte accumulée sur les parois et mêler de nouveau à grande vitesse environ 1 minute ou jusqu'à obtention d'une pâte lisse.

N.B. Pour faire les crêpes dans une poêle électrique, verser des cuillerées de pâte en formant un rond de 6 po. et procéder tel qu'il est démontré plus haut. (Rendement: 16 crêpes de 6 po.)

Pannequets aux pêches
1 recette de base de pâte à crêpes

3 tasses de pêches pelées, détaillées en minces quartiers
1/2 tasse de sucre
1/2 tasse d'amandes grillées, effilées

1/4 tasse de sucre
1/2 c. à thé de muscade
1/4 c. à thé de cannelle
1 boîte (6 oz) de jus d'orange concentré, décongelé
1 demiard de crème claire crème fouettée ou crème glacée

Répartir les pêches sur chaque crêpe, saupoudrer de sucre et d'amandes; rouler et disposer dans une poêle ou un plat à four peu profond.

Sauce - Amalgamer le sucre, la muscade et la cannelle, ensuite le jus d'orange concentré. Incorporer lentement la crème; faire cuire à feu doux en remuant sans arrêt jusqu'à ce que la sauce commence à mijoter. Verser sur les crêpes fourrées et faire réchauffer quelques minutes dans un four doux. Servir garnies de crème fouettée ou de crème glacée. (6 à 8 portions)

Crêpes en sauce aux pommes
1 recette de base de pâte à crêpes

1/4 tasse de beurre
3 tasses de pommes pelées et hachées
1/2 tasse de raisins secs
1/2 tasse de sirop d'érable
1/2 tasse de crème sure.

Faire fondre le beurre dans une poêle sur feu modéré; ajouter les pommes et les raisins secs. Cuire, couvert 5 min. en remuant à l'occasion. Combiner le sirop d'érable et la crème sure. Incorporer au mélange de pommes et laisser mijoter 5 minutes. Plier les crêpes en quatre et les faire réchauffer dans la sauce aux pommes. Décorer chacune d'une rosace de crème sure. (6 à 8 portions)

La pénurie d'infirmières due aux salaires peu élevés et aux conditions de travail

"Des salaires peu élevés et une imposition de taxes non équitable, voilà autant de facteurs menant à un état de choses qui empêchera la profession infirmière de fournir le degré et la spécialité de compétence aujourd'hui nécessaire au sein de l'équipe santé du Canada." Voilà ce qu'affirmait l'Association des infirmières canadiennes dans le mémoire soumis à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme.

L'AIC qui représente 75,000 membres y précisa que l'infirmière soignante et que l'infirmière enseignante sont moins bien rémunérées que des personnes d'un niveau professionnel équivalent oeuvrant en des domaines qui exigent des études d'une durée et d'un degré comparables. Ce concours de circonstances au moment même où de multiples carrières s'ouvrent aux femmes qui disposent de la formation voulu, a amené un déclin abrupt dans le pourcentage des jeunes femmes canadiennes qui optent pour les études menant à la profession d'infirmière. En 1944, plus de 23 p. cent des jeunes femmes qualifiées pour études aux écoles d'infirmières, s'incrivaient aux cours formant à la profession. En 1966, on pouvait constater que ce pourcentage n'était plus que de 8 p. cent et qu'il allait encore s'amenuisant. Et l'AIC de remarquer que cette diminution dans le pourcentage d'inscription aux écoles d'infirmières est le sûr présage d'une grave pénurie d'infirmières pour l'avenir. C'est pour faire face à cette menace que la profession doit recourir, à contrecoeur mais sans hésitation à la négociation collective afin que ses membres reçoivent des salaires équitables et que leurs conditions de travail soient améliorées.

"C'est une utopie que d'espérer un revirement de la situation qui prévaut, aussi longtemps que les salaires et les conditions de travail seront tels qu'ils ne présentent aucun attrait pour les jeunes filles et jeunes gens qui s'orienteront sans doute vers des professions au sein desquelles la compétence est reconnue tangiblement", fait-on observer dans le mémoire.

"Le maintien d'un statut professionnel et l'acquisition de compétences nécessaires en vue d'assumer ses responsabilités envers l'équipe de santé du Canada n'est possible à la profession infirmière que dans la mesure où la rénumération de ses membres se compare favorablement à celle qui est versée aux jeunes femmes compétentes qui oeuvrent au sein d'autres disciplines", ajoute le document.

L'AIC déclare qu'à l'heure actuelle, le problème ne réside pas en une pénurie d'infirmières mais en un abandon de l'exercice de la profession par un trop grand nombre d'infirmières ou encore par l'exercice de la profession à mi-temps. Ici, encore ces faits sont attribuables aux salaires insuffisants.

Les résultats d'une enquête menée par l'AIC au cours de l'année 1967 sont révélateurs; des 120,184 infirmières autorisées à la pratique au Canada, 62,554 soit 52 p. cent des effectifs, exercent leur profession à temps plein, tandis que 21,877 d'entre elles travaillent à temps partiel - de ce nombre, 89.7 p. cent sont mariées tandis que 83.7 p. cent des infirmières qui n'exercent pas leur profession sont mariées. Le mémoire fait observer qu'il est possible de remédier à cette pénurie par le retour à la pratique des infirmières qui n'exercent plus leur profession.

Cependant, dans l'optique actuelle des lois de l'impôt sur le revenu, les femmes mariées hésitent à reprendre le travail, puisque les déboursés encourus pour assurer les soins du ménage ne sont pas déductibles de l'impôt. C'est pourquoi tant de femmes mariées n'exercent plus leur profession d'infirmières estimant que les frais encourus et une imposition de taxes trop lourdes ne leur laissent qu'un revenu insuffisant.

Le mémoire fait observer que la situation est particulièrement difficile pour les infirmières mariées et nous citons: "La pénurie d'infirmières risquant d'avoir un effet néfaste sur la santé de la population, il est évident qu'il est dans l'intérêt de la nation de remédier à cette situation au plus tôt".

L'AIC fait observer en ce qui regarde la taxation que les gouvernements, qui reçoivent l'impôt prélevé sur les revenus, reconnaissent la nécessité de permettre au contribuable son revenu puisqu'il accroît par le fait même, sa capacité de payer des impôts. L'application de ce principe aux infirmières mariées aurait pour effet d'inciter un grand nombre d'entre elles à reprendre l'exercice de leur profession, remédiant ainsi à la pénurie d'effectifs.

Le mémoire était présenté par la présidente de l'Association des infirmières canadiennes, Soeur Mary Felicitas.

qu'en pensez-vous ?

Les bons et les méchants

Nous avons tous, plus ou moins, une tendance marquée vers la simplification. Comme dirait l'autre, c'est tellement plus simple!...

Et ceci existe depuis toujours, du moins depuis que la propagande existe. Nul doute que les Egyptiens, les Grecs et les Romains connaissaient l'art de prouver qu'ils avaient raison d'opérer leurs conquêtes, de "protéger" les peuples voisins, et de les maintenir dans une "liberté surveillée".

La masse du peuple, endoctrinée, y porte foi. Mais aussi, dans l'ombre, le travail de l'adversaire se fait, lentement mais avec efficacité. Et tout à coup, l'on s'aperçoit que ce que l'on croyait noir est devenu blanc, et vice versa: une propagande a vaincu l'autre. Et le mensonge est le seul vainqueur.

La vérité est beaucoup plus nuancé que tout cela. Il n'existe pas d'impérialisme complètement bon, comme il n'y a pas d'idéologie absolument mauvaise. Et même si les hommes qui défendent l'une ou l'autre partie sont, pour un grand nombre, sincères et bien intentionnés, nous ne sommes pas sans savoir que leur impartialité n'est jamais totalement pure. Ils sont prêts à employer des moyens pas toujours honnêtes, dans la perspective de la fin à atteindre: pour eux, comme pour les disciples de Machiavel, la fin justifie les moyens. Et comme ils se sentent investis d'une mission quasi divine, ils se persuadent du caractère malfaisant et diabolique de ceux qui militent dans le camp adverse. Ces derniers leurs rendent la pareille de grand coeur, et nous sommes en présence de deux blocs irréductibles, qui s'espionnent à qui mieux mieux, et jouent de la propagande avec une habileté de champions.

Nous assistons alors à une gigantesque partie d'échecs. Le vainqueur, comme il se doit, est le plus rusé et le plus astucieux. Mais il arrive parfois qu'un joueur de grande classe pêche par présomption et dévoile trop ouvertement ses intentions véritables. C'est alors la révélation de la vérité: l'opinion publique fait volte-face. Et ceux qui pratiquaient le piquetage devant les ambassades américaines font faire les cent pas devant les édifices soviétiques.

Le vaincu du moment doit réajuster son tir et raffermir ses positions. Il surveille son adversaire et attend sa chance. Et avec du temps et de la patience, il parviendra de nouveau à prouver à ses partisans qu'il est le seul à travailler pour le bien de l'humanité, alors que l'autre, le traître, le gros méchant, ne cherche qu'à flatter les hommes pour les mieux écraser.

André



Les amygdales ont vraiment leur utilité

Contrairement à l'opinion courante, nous dit l'Association Médicale Canadienne, les amygdales ont vraiment leur utilité. Elles renferment un grand nombre de cellules, appelés lymphocytes, qui remplissent une fonction très importante en aidant à nous protéger contre une grande variété d'infections.

Les enfants sont exposés à beaucoup plus d'infections que l'adulte moyen. Durant cette période les amygdales diminuent de grosseur, et quand arrive l'âge adulte les amygdales ont généralement accompli leur fonction et elles deviennent alors si petites qu'elles sont difficiles à localiser.

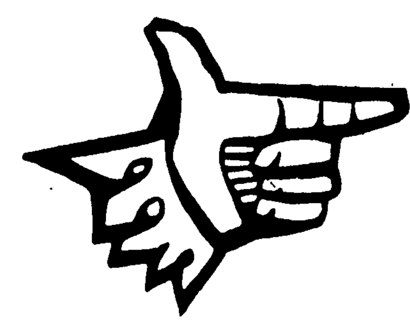
Il y a des circonstances où l'ablation des amygdales, surtout si elles étaient accompagnées d'infections de l'oreille ou de dureté d'oreille due à ces infections. Les enfants qui ont un abcès autour d'une ou des deux amygdales devraient les faire enlever après que l'infection aiguë est terminée. Les jeunes enfants qui ont de la difficulté à manger et à dormir à cause d'obstruction produite par des végétations adénoïdes à l'arrière du nez ou par de très grosses amygdales peuvent souvent être soulagés par l'enlèvement de leurs amygdales et des végétations adénoïdes.

Il ne faut pas oublier que les amygdales sont sensiblement plus grosses chez les enfants que chez les adultes et qu'elles jouent un rôle utile. Normalement elles ne causent pas la perte de l'appétit, des problèmes de croissance, des convulsions, l'arriération mentale et une foule d'autres troubles qui leur sont souvent attribués et qui servent d'excuses pour les faire enlever.

L'enlèvement des amygdales et des adénoïdes est une opération chirurgicale qui ne doit être pratiquée que si elle est spécifiquement indiquée. L'ablation des amygdales dans toutes autres circonstances ne fera absolument aucun bien au patient.

Chez le médecin

Lorsqu'arrivera le moment de la visite périodique chez le médecin, vous vous épargnerez du temps en habillant bébé très simplement. Apportez un biberon et son jouet préféré pour l'amuser. S'il doit recevoir une injection, il réagira moins à la douleur si vous le tenez dans vos bras.



Mouchette et Corinne

Un chat tigré, appelé "Mouchette" - comme la jeune héroïne du romancier Bernanos - a parcouru en 17 jours, plus de 230 kilomètres, pour retrouver Corinne, sa petite maîtresse de 6 ans.

Recueilli voilà trois ans au refuge de la Société protectrice des animaux à Dunkerque, dans le Nord de la France, l'animal s'était égaré, au cours d'une halte de la famille, dans une forêt proche de Rouen (Normandie).

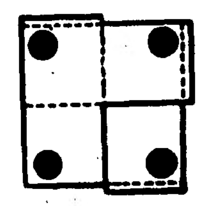
L'enfant était inconsolable de cette disparition. Un soir, la famille de la petite Corinne entendit, à la porte de la maison, des miaulements déchirants. C'était "Mouchette" qui, les pattes ensanglantées et les griffes usées, avait retrouvé la trace de Corinne.

Les étoiles ont-elles cinq pointes?

Les seules étoiles qui aient cinq pointes sont celles que nous dessinons ou découpons en papier ou en tissu, ou que nous fabriquons en verre et en métal comme ornements. Les vraies étoiles sont des soleils, comme notre soleil, et elles ont la forme d'une boule.

Casse-tête

REPONSE: Il faut pour y arriver placer les planches de façon qu'elles se chevauchent.



VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Patientez un peu; votre situation va se redresser et vous pourrez compter sur une rentrée d'argent. Tout va bien sur le plan sentimental.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Montrez-vous plus autoritaire envers vos compagnons de travail. Vous subissez une influence.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Oubliez vos soucis passés et reprenez confiance. Un sentiment très exaltant va changer votre horizon.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Avant de vous engager à fond dans une voie nouvelle, réfléchissez bien aux conséquences. Oubliez les petites querelles.

LION du 23 juillet au 23 août

Une chance exceptionnelle. Utilisez à fond un point important qui pourrait être un tournant du destin. Le souci que vous donnait un ami s'est dissipé.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous devriez signer le contrat qui vous est offert. Vos finances s'en trouveraient très bien. Formez des projets avec votre ami de coeur ou votre conjoint.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Ne laissez pas votre sensibilité se durcir. Ce que vous prenez pour de la défection de la part d'un ami n'est qu'un retard involontaire.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

N'adoptez pas l'attitude déprimé et découragé d'un ami. Changez d'ami ou essayez de lui remonter le moral.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Ne laissez personne se mêler de vos affaires privées. Attention aux dépenses inutiles.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Si l'on vous fait une proposition de travail, examinez-la avec attention; elle vous fera peut-être envisager l'avenir avec plus de confiance.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Si vous êtes mêlé à une discussion familiale, ne laissez pas deviner vos véritables pensées afin de ne froisser personne. Dormez beaucoup cette semaine.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Un sentiment déclaré récemment pourra trouver l'occasion de prouver sa sincérité.

Charades

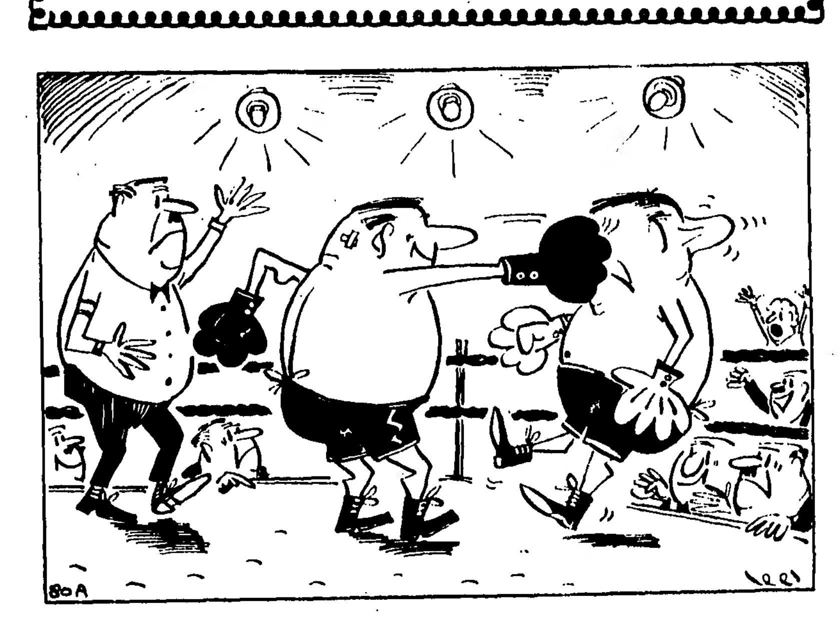
Mon premier est une note de musique et mon deuxième aussi, mon troisième protège l'oeil, mon tout est le lieu où l'on habite.

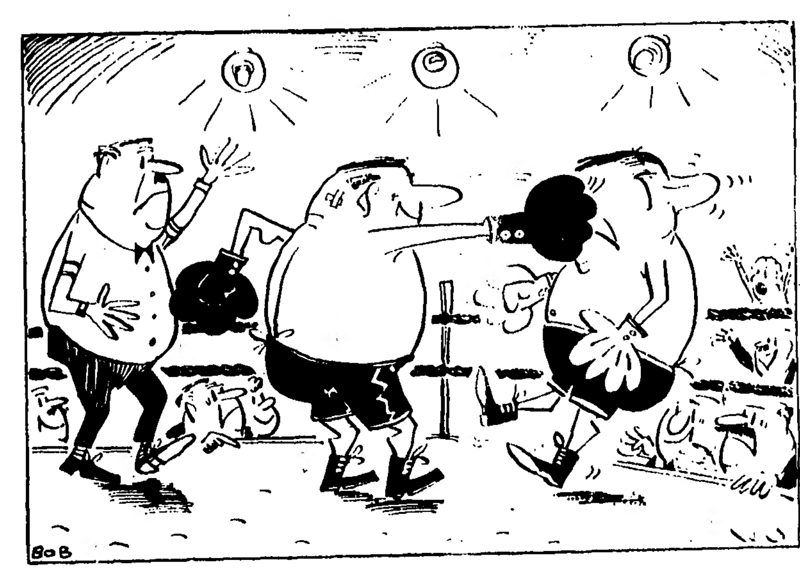
Mon premier est un animal domestique, mon deuxième est un oiseau bavard, mon troisième est le contraire de tard, mon tout surmonte une colonne.

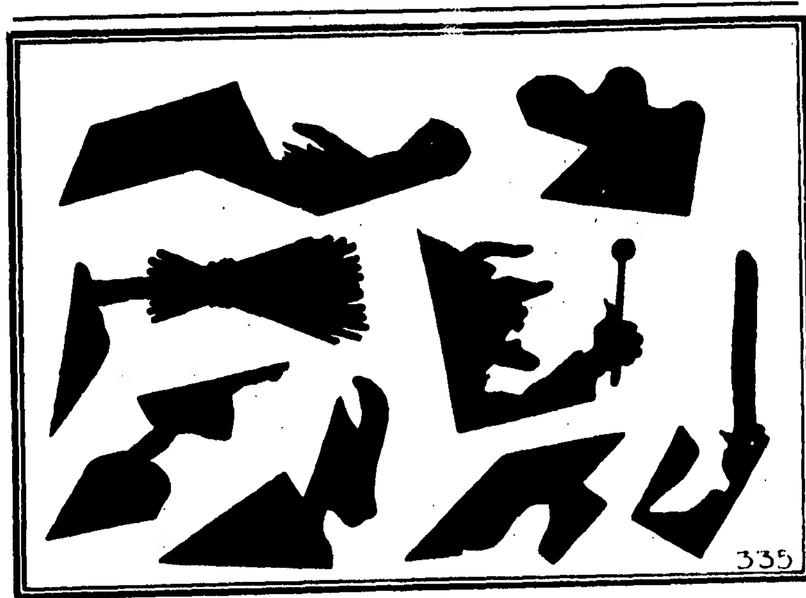
REPONSES:
Domicile (do-mi-cil)
Chapiteau (chat-pie-tôt)

Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11





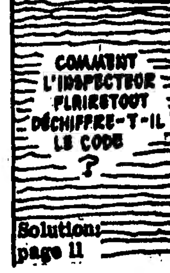


Aujourd'hui, vous devez découper tous les morceaux noirs et en faire une jolie image...









Subvention de la Caisse d'Aide à la Santé à l'Université de l'Alberta

OTTAWA - Le Ministère a autorisé la Caisse fédérale d'aide à la santé à verser $181,595 à l'Université de l'Alberta, à Edmonton.

Cette somme couvre la moitié du coût de la construction et de l'équipement du bâtiment temporaire de bactériologie et de pathologie.

C'est l'honorable H.A. Olson, ministre de l'Agriculture et député de Medicine Hat (Alberta), qui a annoncé la nouvelle au nom du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro.

Le bâtiment, maintenant terminé et déjà en usage, loge les installations d'enseignement de la bactériologie et de la pathologie pour les étudiants en médecine. Le nombre de ces derniers a pu ainsi croître de 75 en 1967 pour se situer à 120 présentement. De plus grandes installations étaient nécessaires pour remplacer les locaux restreints du laboratoire provincial, de l'édifice actuel des sciences médicales de l'Université et de l'hôpital universitaire que l'on utilisait auparavant.

Les nouvelles installations entrent dans le cadre du projet d'un immeuble de médecine fondamentale rattaché au Centre des sciences sanitaires et à l'hôpital Centennial de l'Université. Le bâtiment temporaire sera utilisé jusqu'à ce que la construction des nouveaux édifices soit terminée, soit entre 1973 et 1975.

D'un seul étage, le bâtiment temporaire se trouve à l'endroit du futur Edifice d'art dentaire du Centre des sciences sanitaires de l'Université.

Mots qui nous viennent de partout...

(suite de la page 10)

terre, avec le prestige qui en découle, déclenche une avalanche de mots anglais. Parce que, certes, on est mis en présence de réalités nouvelles comme "tramway" et "tunnel", "viaduc", "express" et "wagon": "ébonite", "linoléum" et "shampooing". Parce que, surtout comme l'Italie autrefois, l'Angleterre s'infiltre dans tous les domaines... y compris celui de la vie quotidienne: on porte le "riding-coat" anglais en le transformant en "redingote". On boit du "boule punch", on danse la "gigue" ou ces "contre-danses" qui n'étaient que des danses champêtres: "country-dances". On ne fait plus la cour, on "flirte". On joue au "tennis", au "football" ou au "volley-ball".

A partir de 1920, l'anglomanie se prolonge, en France, au Canada ou ailleurs, dans cette fascination qu'exerce l'"American way of Life".

L'influence de l'anglo-américain dans les domaines de l'aviation, de la marine, de l'art militaire, du cinéma, de la musique, des divertissements et de la vie quotidienne en général est considérable. Quelques exemples parmi tant d'autres: "avion", "film", "jazz", "cocktail", "smoking", "baby-sitting", "self-service", etc.

On en vient à se demander quelle peut être l'influence des censeurs de la langue. Si beaucoup de mots étrangers se sont éliminés progressivement, c'est parce qu'en même temps décroissait le prestige de la culture imitée.

Parmi ceux que nous avons conservés, ils sont peu nombreux à avoir gardé leur forme étrangère (1,500 mots sur les 50,000 du Petit Larousse.) Les autres, comme nous l'avons vu, se sont intégrés à la langue, si bien qu'il est parfois difficile de les distinguer d[illegible] mots français authentiques. Il e[illegible] est de l'emprunt comme de n'importe quelle déviation de la langu[illegible] il cesse d'être une faute sitôt qu'[illegible] est adopté par la majorité.

(Extrait du Digeste Eclair)



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées, remises à l'attention du soussigné et portant sur l'enveloppe la mention du contenu seront reçues au bureau du Directeur régional, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton, Alberta, jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) le 29 novembre 1968 pour "LA DECORATION INTERIEURE DE L'EDIFICE FEDERAL A BONNYVILLE, ALBERTA".

Les documents de soumission sont disponibles au bureau du Ministère des Travaux Publics, 9943-109e rue, C.P. 219, Edmonton 15, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. W. Walters,
Directeur régional

EDO#44